



Secrétariat général du CRIES
INSEE DR Île-de-France
1, rue Stephenson – 78180 Montigny-le-Bretonneux
S.DRUELLE - 01 30 96 90 94 - sylvie.druelle@insee.fr
M. SAUL - 01 30 96 90 70 - monique.saul@insee.fr
Fax : 01 30 96 92 35
Site internet du CRIES : www.cries-idf.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE

DU 19 OCTOBRE 2017

CRIES de la Région Île-de-France

Les Secrétaires générales du CRIES

*Sylvie DRUELLE
Violaine BONNEVILLE*

SOMMAIRE

Ouverture de la séance et présentation de la matinée

Intervention de Jean-Louis GIRODOT, Président du CESER d'Île-de-France	page 4
Intervention d'Éric FORTI, Président du CRIES d'Île-de-France	page 5
Intervention de Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France et Directrice régionale de l'INSEE	page 6

Programme

1. Bilan financier	page 8
2. Programme de travail du CRIES 2017-2018 (retour sur la consultation)	page 9
3. Présentation de travaux	page 15
3.1. Rapport des travaux du groupe de travail sur les projections démographiques	page 15
3.2. Présentation de l'Enquête globale transports horizon 2020 (EGT H2020)	page 22
3.3. Présentation d'un diaporama de connaissances partagées sur l'Île-de-France	page 31

Clôture de la séance

Intervention d'Éric FORTI, Président du CRIES d'Île-de-France	page 36
---	---------

Annexes

	page 38
--	---------

Intervenants

Jean-Louis GIRODOT, Président du CESER d'Île-de-France

Éric FORTI, Président du CRIES d'Île-de-France

Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île-de-France, Directrice régionale de l'INSEE

Violaine BONNEVILLE, Secrétaire générale du CRIES d'Île-de-France

Sylvie DRUELLE, Secrétaire générale du CRIES d'Île-de-France

Philippe LOUCHART, Chargé d'études à l'IAU Île-de-France

Élisabeth FAGUER, Directrice des études à l'IAU Île-de-France

Philippe MONIER, Responsable de la cellule Statistique de la DRIEA

Anthony HUA, Fédération Française du Bâtiment Grand Paris

Olivier LEON, INSEE, Directeur régional adjoint, Chef du service Études et Diffusion

Danièle LUCCIONI, CESER Île-de-France

Seak-Hy LO, Chargée de mission au département Traitement de l'information en santé à l'ARS Île-de-France

Alain MICHAULT, ARS Île-de-France

Sandrine LE NIR, Responsable du secteur Analyse stratégique et Politique des déplacements, département du Val-de-Marne

Anne-Éole MERET-CONTI, Chargée de projet Île-de-France Mobilités

Christelle PAULO, Chargée de projet Île-de-France Mobilités

Lauren TRIGANO, INSEE Île-de-France

Simon BEBIEN, DRIEE Île-de-France

Anne-Lise AUCOUTURIER, service Statistique, DIRECCTE Île-de-France

Assemblée plénière du CRIES du 19 octobre 2017

La séance est ouverte à 9 heures 15.

Ouverture de la séance et présentation de la matinée

Intervention de Jean-Louis GIRODOT, Président du CESER Île-de-France

Cher Président, mon cher Éric, Madame la Vice-présidente et Directrice régionale de l'INSEE, chère Marie-Christine PARENT, Mesdames et Messieurs les représentants et membres du CRIES, c'est toujours un grand plaisir de me retrouver parmi vous, et je me réjouis de pouvoir vous accueillir aujourd'hui pour votre assemblée annuelle.

Il me revient en effet, en tant que Président du Conseil économique, social et environnemental de notre région, d'être présent à l'ouverture de chacune de vos rencontres. Il s'agit d'un usage et d'une tradition qui s'expliquent, comme vous le savez, par les liens à la fois historiques et fonctionnels qu'entretiennent le CESER et le CRIES. Pour avoir été Président du CRIES pendant plus de six ans, avant que mon collègue et ami Éric FORTI ne prenne la relève, je sais combien cette assemblée plénière est un rendez-vous important pour le réseau – j'ai presque envie de dire la communauté – que vous constituez.

Vous allez aujourd'hui prendre le temps de débattre pour élaborer un programme de travail et dresser les perspectives pour l'année qui est devant nous. Pour le CESER, les perspectives de l'année 2018 sont celles du renouvellement de son assemblée, dès le 1^{er} janvier. Ce renouvellement sera caractérisé par une augmentation du nombre des conseillers, qui passera de 128 à 190. Cette augmentation sera accompagnée d'une évolution de sa composition. De nouveaux organismes vont intégrer le CESER. La représentativité des jeunes sera renforcée, ainsi que celle des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Le Préfet de Région a également la contrainte de composer une assemblée à parité hommes-femmes. Toutefois, les liens constructifs que le CESER et la direction régionale de l'INSEE ont su tisser au fil des ans ne peuvent que perdurer. Ces liens de confiance, cet état d'esprit positif entre les deux organismes ne se sont jamais démentis, quels que soient les changements de personnes en charge des différentes fonctions au sein du bureau.

Le CESER a été attentif, dès les prémices de sa création, à l'opportunité de la création d'un CRIES en Île-de-France, et au renouvellement régulier de sa convention État-Région tous les six ans. Il faut savoir que toutes les régions de France n'ont hélas pas un CRIES. Le nôtre est vraisemblablement, sans se vanter, celui qui fonctionne le mieux. Cette bonne association a trouvé une nouvelle fois une illustration récente lors des rencontres organisées par le CESER sur la maîtrise de la langue française, le 10 octobre dernier. Olivier LEON, responsable du service Études et Diffusion à la Direction régionale de l'INSEE, ici parmi nous – et je le salue –, a présenté l'enquête « Information et vie quotidienne ». Je me réjouis de cet apport, car comment mesurer les évolutions dans la maîtrise de l'écrit et du calcul pour les adultes sans les outils de mesure fiables et sûrs construits par l'INSEE ? Et plus généralement, comment prendre la mesure des problèmes sans disposer des données produites par le système de statistiques publiques (SSP) d'Île-de-France pour l'ensemble des thématiques à traiter dans notre Région-capitale ?

Pour revenir au 10 octobre, je tiens à vous dire que Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil régional, dans son discours de clôture, juste avant la signature du plan régional de lutte contre l'illettrisme, a annoncé que l'année 2018 serait celle de la grande cause régionale contre le

décrochage scolaire. Dans cette lutte, l'apprentissage constitue l'une des voies primordiales. L'apprentissage est le thème sur lequel le CRIES s'était réuni le 20 juin dernier dans l'hémicycle de la Région, une journée à laquelle j'avais eu le plaisir de vous accueillir. C'est un thème d'utilité sociale que le CRIES a su discerner et qu'il a su très bien traiter.

Enfin, encore une bonne raison à la prolongation de ce partenariat entre le CESER et le CRIES : la complémentarité au regard de la nouvelle mission que la loi NOTRe a dévolue au CESER, qui est celle de « contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales ».

Je voudrais surtout insister ici sur la première mission du CESER, qui est « d'informer le Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales ». Je vois dans cette mission une complémentarité implicite entre le CESER et le CRIES. En effet, pour informer de manière sérieuse le Conseil régional sur les enjeux et les conséquences des politiques régionales, le CESER doit nécessairement prendre appui sur des chiffres et des analyses fiables, dont vous êtes ici, Mesdames et Messieurs les représentants du CRIES, les producteurs en Île-de-France. C'est ce que le Comité économique et social d'Île-de-France, à l'époque, avait d'ailleurs bien compris dès les commencements de notre CRIES.

Je vais maintenant céder la parole à Éric FORTI. Je vais même lui laisser mon siège, parce que c'est votre Président et vous pouvez compter sur lui pour la conduite de vos travaux. Je vous souhaite une matinée de travail fructueuse et vous assure que je continuerai d'être attentif au programme que vous allez élaborer pour l'année qui vient. Je vous remercie et bon travail.

Intervention d'Éric FORTI, Président du CRIES d'Île-de-France

Mesdames et Messieurs les représentants des organismes membres du CRIES Île-de-France, Madame la Vice-présidente du CRIES, Directrice régionale de l'INSEE, chère Marie-Christine, M. le Président du CESER, cher Jean-Louis, c'est un grand plaisir de nous voir tous réunis à l'occasion de cette assemblée plénière du CRIES.

Je te remercie, Jean-Louis, de nous avoir accueillis ce matin en nous délivrant ces quelques mots qui sont utiles pour mettre en perspective les relations entre le CESER, qui sera effectivement profondément renouvelé l'année prochaine, et le CRIES.

Aujourd'hui, comme à l'accoutumée lors de nos assemblées plénières, allons partager le bilan des actions réalisées par le CRIES en 2017, et définir les orientations de nos activités pour l'exercice 2018.

Je veux d'abord remercier tous les membres du bureau du CRIES, qui ont permis la réalisation de nos activités en participant assidûment aux réunions mensuelles que nous tenons, en premier lieu Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES, Christophe CENTONZE, représentant de la Préfecture de Région, Stéphanie RODRIGUEZ, représentante des services de la Région, et le secrétariat général du CRIES, assumé par la direction régionale de l'INSEE et le CESER, en les personnes de Sylvie DRUELLE, Monique SAUL et Violaine BONNEVILLE.

En 2017, nous avons rempli la plupart des missions qui incombent au CRIES. Notre Secrétaire générale, Sylvie DRUELLE, y reviendra en détail plus tard, mais nous avons organisé, comme chaque année, trois rencontres sur l'observation et l'analyse statistique à l'occasion d'une journée sur l'emploi en Île-de-France en janvier 2017, une journée sur la formation professionnelle par l'apprentissage en juin dernier, et la préparation d'une demi-journée d'échanges sur la démographie des entreprises franciliennes qui aura lieu le 7 décembre prochain.

De plus, suite aux propositions recensées lors de notre assemblée plénière 2016, le bureau du CRIES a mis en place un groupe de travail sur la démographie francilienne. Ce groupe s'est réuni régulièrement : Olivier LEON, chef du service Études et Diffusion à la direction régionale de l'INSEE, nous en dira davantage un peu plus tard sur l'avancée des travaux de ce groupe.

Enfin, nous avons réuni la formation Ménages du CRIES, en mars 2017, pour rendre un avis sur l'enquête globale transport (EGT) que le syndicat des transports d'Île-de-France (le STIF, désormais renommé Île-de-France Mobilités) met en place. Il s'agissait de la première étape pour qu'une enquête statistique soit réalisée dans le cadre de la loi du 7 juin 1951. Ensuite, tout projet d'enquête doit passer à la commission adéquate du CNIS pour obtenir un avis d'opportunité. L'Enquête Globale Transport a ainsi obtenu un avis d'opportunité lors de la séance du 31 mai 2017, séance à laquelle ont participé Sylvie DRUELLE et Violaine BONNEVILLE pour porter l'avis du CRIES.

Puis tout projet d'enquête statistique doit obtenir un label d'intérêt général et de qualité statistique. L'enquête Globale Transport sera examinée en novembre prochain par le comité du label pour l'obtention de l'avis de conformité et l'attribution d'un label d'intérêt général et de qualité statistique.

Une année dense, donc, des missions accomplies dans les différents domaines d'action du CRIES, avec le sentiment de plus en plus prégnant de présider un groupe d'acteurs essentiels pour contribuer à l'évaluation de l'impact économique, social et environnemental des politiques publiques mises en œuvre sur les territoires franciliens. C'est le souhait que je formule pour l'année prochaine : renforcer les liens qui nous unissent au sein du CRIES pour miser sur l'intelligence collective que chacun peut contribuer à développer, en nous fixant l'objectif d'accentuer la coopération entre les différents organismes statistiques.

Pour coopérer efficacement, il faut d'abord se reconnaître et construire la confiance réciproque par l'action. C'est pour atteindre cet objectif que le bureau du CRIES souhaite particulièrement affirmer l'an prochain l'une de nos missions, directement issue de notre convention : veiller à l'harmonisation et à la coordination des méthodes, des outils et des études qui contribuent à fournir des résultats régionaux et infrarégionaux aux décideurs publics. Concrètement, nous constituerons un recueil de toutes les études et enquêtes que nous menons ou que nous mènerons dans les mois et les années qui viennent. Ainsi, nous veillerons à éviter les superpositions et les doublons pour favoriser les complémentarités, et surtout susciter les partenariats et la coopération entre nos différents organismes.

Les mutations économiques, sociales et surtout environnementales que traverse particulièrement notre Région-capitale qui, pour être une des plus riches d'Europe, n'en reste pas moins très inégalitaire, nous imposent plus que jamais d'ajuster nos outils et nos méthodes d'observation afin de permettre aux pouvoirs publics en région Île-de-France de mesurer, de comprendre, d'anticiper, d'évaluer, bref de mener efficacement une politique au service de l'intérêt général, et particulièrement des Franciliens.

Je vous remercie. Pour démarrer cette journée, je vais passer la parole à Marie-Christine PARENT, qui va nous présenter le déroulé de notre matinée de travail. Merci.

Intervention de Marie-Christine PARENT, Vice-présidente du CRIES d'Île de-France et Directrice régionale de l'INSEE

Merci, Monsieur le Président. Traditionnellement, il me revient d'annoncer le programme. Notre matinée est découpée en deux parties :

- un bilan de ce que nous avons fait l'année précédente, à la fois sur les activités et sur le plan financier, et quelques pistes sur ce que doit être le programme de travail du CRIES l'année prochaine. Vous avez été consultés à cet effet, et les Secrétaires générales du CRIES vous donneront les éléments nécessaires ;
- la deuxième partie est traditionnellement consacrée à des travaux de portée plutôt générale. Souvent, nous faisons des séances thématiques pendant l'année, et l'assemblée générale est l'occasion de présenter des travaux parfois un peu plus méthodologiques et qui favorisent la culture générale dans un certain nombre de domaines. C'est la raison pour laquelle nous aurons le rapport des travaux du groupe de travail sur les projections démographiques, animé par Olivier LEON avec l'ensemble

des partenaires régionaux et d'État de l'Île-de-France concernés. Nous aurons aussi une présentation de l'enquête globale transports : je pense qu'il est intéressant de savoir ce qu'il va ressortir de cette enquête, qui sera très riche en enseignements et qui structurera un certain nombre de travaux d'études dans les années à venir. Par ailleurs, cette enquête présente des aspects méthodologiques assez novateurs. L'année dernière, nous avons fait un panorama de l'agriculture francilienne. Cette année, nous terminerons par un panorama de l'Île-de-France : que faut-il savoir de l'Île-de-France comparativement aux autres régions françaises, surtout maintenant que la plupart des autres régions françaises ont été réorganisées ?

Je vous remercie, et je vous souhaite une bonne séance à tous.

Éric FORTI : Merci, Marie-Christine. Nous sommes donc dans un timing un peu contraint, nous allons avancer.

Avant que nous commençons cette matinée, je voudrais excuser les personnes qui nous ont signalé leur absence : Pierre BEDIER, Président du conseil départemental des Yvelines ; Alice DEROSIER, du rectorat de Paris ; Patrick CURMI, de l'université d'Évry ; Julien GUERARD, de la CRMA ; Pierre MOULIE et Nicole SERGENT, deux collègues du CESER ; Samir OTMANE, de l'université d'Évry ; et Sylvie VILTER, de l'université de Versailles Saint-Quentin.

Sans plus tarder, je passe la parole à Violaine BONNEVILLE, qui va nous présenter le bilan financier 2017 du CRIES.

1. Bilan financier

Violaine BONNEVILLE

Bonjour. Merci, Monsieur le Président.

S'agissant du budget réalisé en 2017, nous avons prévu les coûts d'ici la fin de l'année, par anticipation sur la journée du 7 décembre, qui se tiendra à la préfecture sur le thème des entreprises.

Notre budget en coûts directs, cette année, est de 7 960 euros. Le poste principal est celui de la sténographie, pour 4 158 euros, c'est-à-dire 52 % de notre budget. C'est un coût relativement important cette année, car nous avons eu la chance que l'ensemble de nos rencontres puissent être couvertes par de la sténographie, ce qui n'était pas forcément le cas les années précédentes. Cette année, nous avons eu une journée entière sur l'emploi, une autre sur l'apprentissage, notre assemblée générale (une demi-journée), et la demi-journée prévue le 7 décembre. Traditionnellement, les années précédentes, les rencontres du printemps ou de l'hiver se tenaient simplement sur une demi-journée. Nous avons donc une demi-journée supplémentaire cette année, ce qui explique que le poste soit plus important pour cette année.

Le deuxième poste important concerne les frais de représentation, tels les accueils lors des rencontres. Les frais de représentation sont très importants cette année, puisque nous avons eu la chance de bénéficier d'un cocktail déjeunatoire le 20 juin en salle Charles-Krieg, ce qui nous a permis d'être tous ensemble sur la journée entière.

Un plus petit poste concerne l'hébergement du site, à la charge du CESER, à un tarif qui a légèrement augmenté cette année, mais représente un faible pourcentage (1%).

Nous avons également l'impression des documents. Des documents sont reproduits en bout de table et sont à votre disposition : actes des rencontres sur l'emploi, sur l'apprentissage. Pour l'INSEE, il s'agit de coûts directs. Pour le CESER, il s'agit de coûts valorisés : la reproduction est assurée en interne par le service reprographie de la Région, sans facturation. J'y reviendrai plus tard. Les coûts directs concernent les livrets, les dossiers d'accueil des participants, les plaquettes du CRIES qui ont été rééditées cette année.

Dans la colonne coûts internes valorisés, nous valorisons aussi la mobilisation des salles. Ainsi, quand nous organisons une rencontre dans un hémicycle, à la région, à la préfecture ou à Bercy, le coût estimé et valorisé est de 500 euros la demi-journée.

De même, les salles mises à disposition cette année pour les réunions du groupe de travail Démographie - à la Préfecture - et pour la formation Ménages relativement à l'avis de l'enquête globale transport (EGT) - au CESER - ont été valorisées.

La colonne des coûts internes valorisés (3886 €) explique la différence entre le total (11846 €) et les coûts directs (7960 €).

Notre budget 2017 s'exprime comme d'habitude hors frais de personnel et hors réunions de bureau. Nous sommes en augmentation par rapport à 2016, puisqu'en coûts directs, nous étions à 4 055 euros. Ainsi que je viens de vous l'exposer, cela s'explique par un nombre de réunions plus important, une meilleure couverture pour la sténographie et notre occasion de déjeuner ensemble le 20 juin.

Éric FORTI : Merci, Violaine. Sylvie, vous avez la parole pour les perspectives d'organisation de nos travaux.

2. Programme de travail du CRIES 2017-2018 (retour sur la consultation)

Sylvie DRUELLE

Bonjour à tous. Je vais vous présenter les perspectives de travaux du CRIES de l'année prochaine. Ce programme fait suite à la consultation réalisée entre juillet et septembre. Chaque année, nous vous demandons en effet quels thèmes vous souhaiteriez que le CRIES s'approprie au cours de l'année suivante.

Lors de cette consultation, nous vous avons demandé de prioriser vos choix sur quatre thèmes issus des consultations des années précédentes : le rôle de la statistique en région ; un retour d'expérience sur le recensement de la population ; une comparaison entre les grandes métropoles européennes ; les indicateurs de la rénovation énergétique.

Nous vous avons également demandé de nous faire de nouvelles suggestions. À partir de vos réponses, j'ai conçu six axes de travail pour le CRIES l'an prochain, que je vais soumettre à votre avis. Ces axes de travail s'intègrent dans les missions du CRIES telles que définies par l'article 2 de la convention signée entre l'État et la Région. Ces six axes sont les suivants : rôle de la statistique en région ; attractivité du territoire ; personnes âgées et dépendance ; santé ; indicateurs de la rénovation énergétique ; handicap.

Sur le rôle de la statistique en région, les questions sont les suivantes : comment les acteurs régionaux répondent-ils aux politiques publiques ? Quels peuvent être les besoins et les attentes en région au regard des politiques à venir ?

Nous pouvons proposer une rencontre d'une journée en deux temps : une matinée où il sera question de retours d'expérience (études réalisées sur notre territoire ; retour sur les schémas régionaux ; retour sur le recensement de la population, qui a été rénové et évolue à travers ces questions) et une demi-journée consacrée à des tables rondes ou des ateliers, où nous pourrions échanger sur les besoins et les attentes au regard d'un certain nombre de politiques sur notre territoire (mesures de l'impact de la métropole du Grand Paris et des jeux olympiques ; travailleurs détachés).

S'agissant de l'attractivité du territoire, nous pouvons proposer une rencontre d'une ou deux demi-journées où il serait question des filières d'excellence dans notre région, notamment des groupes étrangers, sachant qu'en décembre une rencontre se déroulera sur les entreprises franciliennes. D'autre part, qui dit attractivité dit comparaison ; aussi pourrions-nous effectuer des comparaisons entre les grandes métropoles et examiner les travaux menés par différents organismes sur le sujet.

Sur l'axe « personnes âgées et dépendance », nous pouvons proposer une rencontre d'une journée pour faire le portrait des personnes âgées de notre région, discuter des structures d'accueil et de la dépendance. Nous aurons aussi le résultat des projections de personnes âgées dépendantes que l'INSEE établira au cours du premier semestre 2018.

Nous avons différentes suggestions pour le sujet sur la santé, avec plutôt une proposition de rencontre sur une journée afin d'aborder les thématiques suivantes : l'accès aux soins de santé ; l'état de santé de la population francilienne, avec des focus spécifiques (santé des jeunes, des étudiants...) ; lien entre la santé et l'alimentation des Franciliens.

Depuis deux ans, nous avons un certain nombre de demandes portant sur les indicateurs de la rénovation énergétique. Il n'existe pas beaucoup de travaux sur ce thème. L'idée serait éventuellement de créer un groupe de travail permettant d'identifier et de croiser toutes les données qui existent en Île-de-France sur ce sujet, puis de présenter les résultats de ce groupe soit en assemblée, soit lors d'une rencontre. Cela implique d'avoir un pilotage et un pilote.

Sur le handicap, une des suggestions portait sur les aides liées au handicap. Je vous propose plutôt, dans un premier temps, une intervention sur le sujet lors de notre prochaine assemblée plénière.

Parmi les autres suggestions, suite à la rencontre sur l'apprentissage, réaliser un suivi qualitatif de l'apprentissage. Si vous avez d'autres thèmes à proposer, nous sommes ici pour en discuter.

À partir du choix qui pourrait être entériné aujourd'hui, je peux vous proposer un calendrier prévisionnel de travail avec quatre dates pour 2018 : une première rencontre durant la première semaine de mars ; une deuxième rencontre mi-juin ; une assemblée plénière qui pourrait se tenir durant la deuxième quinzaine de septembre ; une dernière rencontre fin novembre.

Éric FORTI : Avant que nous passions aux échanges sur cette présentation, je voudrais rappeler le contexte et l'évolution de la préparation de l'organisation de cette assemblée plénière, et surtout de tout ce qui va suivre en matière d'organisation de nos travaux.

Nous sommes dans un contexte très mouvant. Des annonces gouvernementales font état de modifications des relations entre l'État et les collectivités locales, des moyens et financements attribués. Peut-être êtes-vous directement concernés dans les organismes que vous animez ou que vous dirigez. C'est aussi le cas de l'INSEE : des restructurations et des évolutions auront sans doute lieu.

La question qui nous préoccupe est que nous sommes, au CRIES, devant une assemblée d'acteurs en convention avec l'État et la Région. La plupart de ces décideurs vont aussi avoir leur mot à dire sur les demandes, les travaux et l'orientation des travaux que nous allons effectuer l'année prochaine. Nous sommes là devant une présentation des propositions suggérées par les uns et les autres à l'occasion du questionnaire annuel que nous réalisons chaque été pour recenser les attentes, les besoins, les souhaits que vous êtes légitimement en droit d'exprimer au sein du CRIES.

Je voudrais juste atténuer les principes d'organisation précise : nous ne sortirons pas ce matin avec un calendrier de travail défini, avec des dates et des thèmes. Nous sommes dans une concertation qui devra, à l'aune des différents bureaux du CRIES, être entérinée.

Marie-Christine PARENT : Je pense qu'il est important que le CRIES conserve une marge de manœuvre. De nombreux bouleversements sont en cours. Le CESER va être entièrement renouvelé début 2018, avec une extension de ses membres et, sans doute, un élargissement de sa participation. Il faudrait être à l'écoute des nouveaux membres. Des réflexions sont également en cours autour de la région Île-de-France elle-même et du jeu des structures administratives qui la composent. C'est la raison pour laquelle nous allons discuter des thèmes que vous avez fait remonter, sans exclure d'en développer d'autres si l'opportunité se présentait d'ici le début de l'année 2018.

Éric FORTI : Merci, Sylvie, de cette présentation sur le retour d'enquête. Avez-vous des remarques ou des questions sur les différentes propositions qui vous ont été faites ? Souhaitez-vous proposer des thèmes différents ? C'est aussi l'intérêt du CRIES, dans la composition que nous avons adoptée, d'avoir des propositions émanant de différents organismes.

Philippe LOUCHART : Par rapport à votre remarque de mutualiser les travaux effectués, je voulais vous signaler que, cette année, l'IAU, à la demande de l'ORS et de l'ARS, a publié une étude sur la population âgée dépendante et son évolution. Il est donc possible de travailler ensemble sur le sujet.

Éric FORTI : La volonté que vous illustrez par cet exemple est effectivement importante. Il convient de coopérer et de collaborer entre différents organismes. C'est la volonté du bureau du CRIES de commencer à établir un recensement des études en cours, des enquêtes diverses et variées pour, conjointement avec l'État et la Région, pouvoir disposer, tous autant que nous sommes, de la liste la plus exhaustive possible de tous les travaux en cours. C'est le point de

départ d'une coopération complémentaire et efficace que de savoir ce qui se passe ici et là dans les différents établissements qui composent le CRIES.

Marie-Christine PARENT : Vous avez peut-être en tête le rapport d'étape du groupe de travail sur les projections démographiques. L'intention du groupe est de continuer à avancer et de décliner ces projections par grands types de populations (ménages, personnes âgées, scolarisation, etc.), avec l'ensemble des partenaires autour de la table.

Par ailleurs, au-delà de la présentation des programmes d'études des organismes, une des missions du CRIES est aussi de s'assurer, dans la mesure du possible, de la fiabilité statistique des travaux présentés. C'est pour cela que l'INSEE est très présent au CRIES. Il nous faudra donc aussi avancer un peu dans cette problématique.

Élisabeth FAGUER : Je prends la suite de mon collègue pour vous dire que, sur les thèmes de l'attractivité du territoire et de la santé, des travaux sont en cours à l'Institut. Sans faire de nouveaux travaux spécifiques pour le CRIES, une mutualisation a lieu sur certains éléments. Je signale notamment, pour la santé, les travaux de l'ORS (Observatoire régional de la santé). Sur l'ensemble des thèmes, des éléments peuvent se recouper.

Philippe MONIER : Pour poursuivre dans le domaine de la santé, je voudrais juste signaler un travail en cours entre la DRIEA et l'ARS, qui concerne la capacité des territoires à instaurer des conditions permettant aux résidents de pratiquer la marche. Tant que j'ai la parole, je souhaite exprimer la satisfaction de la DRIEA relativement au projet de constitution d'un groupe de travail sur la rénovation énergétique, dans la mesure où faire un diagnostic et poser les règles pour aider les collectivités locales à intervenir sur ce thème sont une préoccupation importante.

Éric FORTI : C'est bien un projet de groupe de travail, et il faut respecter la procédure de constitution de ce groupe.

Marie-Christine PARENT : Si nous constituons un groupe de travail, il faut effectivement que nous espérons en tirer des enseignements et des propositions utiles. Nous manquons d'indicateurs. C'est sans doute beaucoup plus complexe que ce que nous avons pu faire sur les projections démographiques, où nous avons déjà un matériau de base à discuter.

Anthony HUA : Nous nous satisfaisons aussi de l'existence de ce projet de groupe de travail sur la rénovation énergétique.

Marie-Christine PARENT : Les groupes de travail du CRIES sont aussi des espaces où chacun apporte non seulement sa réflexion et son expertise, mais aussi des matériaux, des données d'études.

Anthony HUA : Nous travaillons aussi avec la cellule économique régionale de la construction, qui a quelques données que nous pourrions soumettre et sur lesquelles nous pourrions discuter.

Éric FORTI : Au-delà du contexte politique et social en pleine mutation, nous sommes aussi dans une région dans laquelle les investissements publics en matière de construction d'infrastructures seront très importants dans les années à venir. Nous n'allons pas revenir sur la métropole du Grand Paris, sur les Jeux olympiques, peut-être l'Exposition universelle. Il est nécessaire que nous prenions en compte ces investissements publics pour sortir et consolider un certain nombre de travaux afin de mieux accompagner toute cette politique de développement.

J'avais une remarque personnelle sur la santé. Sur la question du vieillissement de la population, de la loi sur le vieillissement, avec les initiatives des différents acteurs publics et privés et les conférences des financeurs qui s'installent dans tous les départements, nous avons matière à observer comment nous pouvons prévenir l'isolement et retarder la dépendance. De nombreuses statistiques et observations sont nécessaires pour rationaliser l'investissement public-privé sur ce type de politique et d'action. Nous sommes à la croisée des politiques publiques et de l'engagement des citoyens. Cela mérite d'être observé avec beaucoup de précision, car le sujet est irrémédiable. Les populations vieillissent, et retarder

l'âge de dépendance des populations âgées relève d'un pari économique et social très important.

Marie-Christine PARENT : Le sujet des indicateurs de la rénovation énergétique des bâtiments me semble un peu réducteur. Je pense qu'il faudrait plutôt réfléchir en termes de développement durable, afin de l'inscrire dans une problématique plus large sur laquelle nous puissions déjà avoir quelques indicateurs au niveau régional. Je pense qu'il en existe dans un certain nombre d'organismes autour de la table à un niveau infrarégional.

Je signale par ailleurs que, côté INSEE, nous allons engager une réflexion autour des problématiques du Bassin parisien. C'est un travail interrégional, avec toutes les régions limitrophes qui dialoguent avec l'Île-de-France. Le but est d'examiner si les échanges sont équilibrés ou non, et de quelle manière ils peuvent être équilibrés. Cette problématique intéresse beaucoup les politiques actuellement, et elle est donc susceptible d'intéresser aussi les membres du CRIES.

Olivier LEON : Ce chantier va être engagé prochainement et sera mené tout au long de l'année 2018, avec une série de travaux et d'études qui vont décrire comment le Bassin parisien fonctionne, se structure, exposer les relations qui relient les territoires et les sous-territoires les uns par rapport aux autres, le rôle que ceux-ci peuvent jouer par rapport à l'ensemble, et ce dans différents domaines. Ceci va être engagé avec les différentes régions concernées par ce périmètre.

Marie-Christine PARENT : Cela avait été l'objet d'une rencontre inter-CESER, notamment autour de la dynamique des travaux du Grand Paris : d'où viennent les travailleurs ? D'où viennent les matériaux qui servent à la construction du Grand Paris Express ? Comment recyclons-nous les matériaux qui ne sont pas utilisés, et notamment dans les régions limitrophes ?

Éric FORTI : Avez-vous d'autres annonces ou remarques ou informations à partager sur des travaux que vous menez actuellement ou que vous allez peut-être ouvrir dans les mois qui viennent et qui pourraient avoir un rapport avec les thèmes évoqués ?

La question du traitement des déchets est intéressante. Quand une galerie est construite, il faut savoir ce qu'il est fait des gravats, etc. Des échanges sont effectivement à prévoir avec d'autres territoires et d'autres collectivités territoriales françaises. La question de la liste des indicateurs de la rénovation énergétique me semble effectivement à élargir, car celle-ci n'est pas le seul critère de tout ce que nous pouvons observer en matière de développement, d'urbanisation et de construction d'infrastructures dans la période assez intense qui s'annonce dans ce domaine.

Marie-Christine PARENT : Les travaux que l'INSEE mène sont surtout autour du thème un peu général du partage des richesses, des échanges, etc. J'ai pris l'exemple du Grand Paris parce qu'il est effectivement parlant, mais il y a bien d'autres échanges (populations, travailleurs, migrants ou immigrés, etc.). Les dynamiques et les échanges sont nombreux autour de cette région et des régions qui lui sont limitrophes. Je ne voulais pas borner le sujet en termes de dynamique.

Élisabeth FAGUER : Sur le Bassin parisien, nous pouvons compléter aussi, car c'est un thème d'étude que nous avons également.

Marie-Christine PARENT : Ce travail est internalisé, et je pense que nous aurons l'occasion de le présenter à des structures hors INSEE. Il s'agit d'un pilotage national.

Philippe LOUCHART : Je signale un travail en cours avec l'INSEE, qu'il peut être intéressant de partager en amont. Je fais également partie du chantier national d'évaluation du recensement de la population (CNERP) au CNIS. À ce titre, il y avait un groupe de travail sur le Répertoire d'immeubles localisés (RIL), qui sert aujourd'hui à organiser le recensement de la population. Parmi les recommandations, figure la multiplication des usages dérivés du RIL pour d'autres utilisations que le recensement en lui-même, afin de mieux faire connaître ce répertoire, qui est aujourd'hui disponible dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants, et qui donne la topographie des immeubles de toutes les communes de plus de 10 000 habitants

de l'Île-de-France. Dans ce cadre, un travail exploratoire est en cours sur la capacité à mobiliser ce répertoire pour mieux estimer les populations soumises aux risques, quels qu'ils soient : inondation, exposition au bruit, etc., tout ce qui nécessiterait aujourd'hui une approche assez fine de la localisation précise des populations et qui n'est pas réellement disponible aujourd'hui. Nous avons une réunion la semaine prochaine pour enclencher sur ce thème. Nous sommes tout à fait dans l'idée de mieux utiliser ce qui existe, puisque le RIL existe maintenant depuis une dizaine d'années. Son usage unique, pour l'instant, est le recensement, mais je pense que des usages autres sont possibles. Cela va dans le même sens que ce que vous souhaitez.

Marie-Christine PARENT : Pour compléter sur le RIL, une convention a été signée au début de l'été entre l'INSEE et l'Institut géographique national. Elle prévoit que les fichiers du RIL seront versés chaque année dans la base nationale d'adresses qu'utilisent les collectivités locales. Cela permettra de mener des travaux d'étude au niveau national comme au niveau local, et d'éclairer le résultat du travail de mise à niveau des communes, voire le travail réalisé par l'INSEE en amont, en récupérant les permis de construire, etc. La géo localisation des adresses posent des questions de précision, mais gagner en qualité, en commune, sur les adresses ne peut qu'aller dans le bon sens. Merci pour cette utilisation qui va parler à tout le monde.

Danièle LUCCIONI : A titre d'information, je pense que nous pouvons aussi travailler ces axes de travail en transversal. Certaines choses se regroupent et nous pouvons les retrouver dans différents axes. Je suis Présidente de la commission spécialisée pour l'égalité des droits. En ce moment, nous travaillons sur les seniors non actifs et les jeunes, de manière à montrer que beaucoup d'éléments se ressemblent. Dans l'égalité des droits, nous retrouvons des points communs, notamment le logement – avec les problèmes que peuvent poser, pour les personnes âgées, les changements d'habitation –, la santé, etc. Un certain nombre de points étudiés se retrouvent dans des axes qui pourraient être travaillés par le CRIES.

Éric FORTI : Effectivement, une logique de transversalité traverse les différents thèmes proposés. Il nous appartient de l'étudier pour être le plus efficace et le plus utile possible.

Seak-Hy LO : Nous travaillons sur les données de santé, notamment en termes de consommation de soins, à partir des données de l'assurance maladie. Nous pouvons effectivement travailler avec vous sur les différentes thématiques liées à la dépendance et à la consommation de soins des personnes âgées, sur la santé. S'agissant du handicap, nous recensons les structures, notamment à travers les données de FINESS, et nous pouvons construire un travail commun sur le sujet.

Alain MICHAULT : Nous travaillons sur des données soins, sur le parcours de soins du patient. À l'heure actuelle, nous travaillons également sur les personnes âgées, au niveau de la coordination avec le professionnel de santé, pour une prise en charge améliorée de la personne âgée. Nous pouvons en outre vous informer sur l'offre de soins en Île-de-France, pour tous les professionnels de santé (répertoire partagé des professionnels de santé). L'avantage est que nous travaillons toutes ces données à un autre niveau ; nous corrigeons toutes les données recensées dans ce répertoire. Nous travaillons également avec Adeli. Nous pouvons donc vous transmettre là aussi des informations, mais avec une certaine prudence : certains professionnels de santé très âgés (plus de 100 ans !) y sont encore déclarés comme actifs, alors que ce n'est pas possible.

Marie-Christine PARENT : C'est bien le rôle du CRIES de faire connaître les travaux menés dans la région. Vous pouvez venir présenter les vôtres, avec toujours une petite présentation de la source et les précautions d'usage, de manière à ce que les personnes qui utiliseront les chiffres ou qui liront les publications ici puissent avoir en tête les garde-fous nécessaires.

Alain MICHAULT : Je voudrais ajouter que l'accès aux soins est vraiment une problématique à traiter.

Éric FORTI : Je partage vos propos sur l'accès aux soins, qui est particulièrement inégal dans notre territoire francilien. Une réflexion est à mener sur la fiabilité des données, sur l'organisation des enquêtes statistiques pour être au plus près des besoins de l'accès aux soins, afin que celui-ci soit mieux réparti sur le territoire francilien.

Nous reviendrons sur cette question du recensement des études, des travaux, des besoins exprimés. Nous ne sommes pas en train de figer le calendrier de travail du CRIES pour l'année 2018. Nous savons bien que les choses vont bouger dans les semaines à venir et qu'il s'agira de nous adapter à nos besoins, mais aussi aux attentes des décideurs de tous les niveaux (régionaux, infrarégionaux) sur l'organisation et le développement de nos territoires franciliens. Nous avons cependant là quelques thèmes porteurs, intéressants, nécessaires à préciser, étudier, toujours dans une logique d'organisation de nos travaux visant à répondre et à couvrir les attentes des différents organismes qui président au développement du territoire francilien et de ses habitants.

Marie-Christine PARENT : Un certain nombre d'offres de services ont été énoncées autour de la table. Il serait bien de les manifester en envoyant un mail à l'adresse mail du CRIES : contact@cries-idf.fr afin que nous sachions sur quelles thématiques construire les groupes de travail et échanger avec vous. Nous avons noté au fil de l'eau les organismes, mais pas forcément les noms des personnes.

Éric FORTI : N'hésitez pas à nous signaler dans les jours qui viennent ce que vous n'avez pas pu faire aujourd'hui. Je rappelle que nous avons un site Internet qui peut aussi servir de lien sur les échanges que vous pouvez construire avec le bureau du CRIES, et particulièrement son secrétariat général.

Marie-Christine PARENT : Les organismes qui ont un programme d'études formalisé, ce qui n'est pas toujours le cas quand on est un acteur public, sont invités à transmettre leur programme de travail (et non toutes les publications), afin que nous puissions le mettre à disposition de tous sur le site.

Côté INSEE, nous mettons à jour régulièrement notre programme de travail en fonction des nouveaux partenariats en indiquant éventuellement les études en cours et les études passées pour donner une idée de ce sur quoi nous travaillons. Nous pouvons également prendre les programmes de travail formalisés. Certains d'entre vous font voter les programmes de travail en assemblée générale. Merci de nous les transmettre.

Éric FORTI : Je vous propose de poursuivre avec le rapport des travaux du groupe de travail sur les projections démographiques en Île-de-France.

3. Présentation de travaux

3.1. Rapport des travaux du groupe de travail sur les projections démographiques

Olivier LEON

Le groupe de travail sur les projections démographiques, lancé au printemps par le CRIES, en est au stade de la rédaction d'un rapport dont une première version sera prochainement transmise aux membres du groupe pour relecture. Nous devrions aboutir en fin d'année à une version définitive qui sera remise au Président du CRIES et accessible ensuite sur le site.

Ma présentation s'articulera en quatre points : rappel des objectifs et de la composition, de la façon dont le groupe a fonctionné ; explication de la manière dont les projections standards sont faites à l'INSEE ; raisons pour lesquelles le groupe a ressenti la nécessité de construire un scénario démographique tendanciel partagé pour l'Île-de-France et ses départements ; préconisations et suites que le groupe a souhaité donner à ce travail.

Ce groupe était lancé au printemps dernier avec une lettre de mandat qui comportait trois points principaux :

- s'approprier collectivement les travaux et méthodes autour des projections, c'est-à-dire connaître la façon dont les différentes projections démographiques sont faites, ce que nous pouvons ou pas leur faire dire ;
- recenser les différentes méthodes existantes au sein des partenaires dans la réalisation d'exercices de projection démographique, mais également les besoins et les usages de ces projections par les différents partenaires, et pour quelles politiques publiques ;
- proposer des actions pour coordonner les travaux entre les différents membres du groupe de travail afin qu'il y ait un socle commun d'hypothèses de résultats sur lequel l'ensemble des travaux menés par les uns et les autres puisse s'appuyer.

Le groupe s'est rencontré au cours de trois réunions. La première, au mois de mai, a consisté à installer le groupe de travail, présenter la lettre de mission et la façon dont les projections démographiques étaient réalisées à l'INSEE. Lors d'un travail d'intersession, les différents partenaires ont recensé les usages, les besoins et les méthodes qu'ils utilisaient eux-mêmes pour la réalisation ou l'utilisation des projections démographiques (quelles politiques publiques concernées, quels usages, quelles thématiques ?). Une deuxième réunion, début juillet, a consisté à présenter les résultats des projections démographiques standards de l'INSEE et à compiler les différentes contributions des partenaires. Au cours de l'été, un travail d'affinage des simulations a été réalisé pour essayer de construire ensemble un scénario démographique tendanciel pour la région et ses départements et aboutir à la rentrée, lors de la dernière réunion de groupe, en octobre, à la présentation de ce scénario tendanciel ainsi qu'à des échanges pour consolider les préconisations que le groupe formulera pour la suite des travaux.

Le groupe était constitué par une dizaine d'organismes, dont nombre d'entre eux sont présents dans la salle (Apar, ARS, DIRECCTE, DRIEA, DRIHL, IAU, INSEE, Observatoire départemental de Seine-Saint-Denis, les rectorats et la Région Île-de-France).

Au préalable, je rappellerai quelques éléments de contexte. Bien sûr, les projections démographiques ne sont pas des prévisions. Qui dit projections dit simulations selon des hypothèses établies au départ et prolongées tout au long de la période de projections, mais qui, *in fine*, ne se réalisent jamais parce qu'il existe toujours des inflexions démographiques, des changements qui se produisent dans les territoires. Nous sommes vraiment sur l'observation d'une tendance. Néanmoins, il existe une forte attente vis-à-vis de l'ensemble des partenaires

sur des travaux d'anticipation, de prospective ou de simulation, et ce dans de nombreux domaines. Nous en avons identifié un certain nombre, qui ont été cités précédemment. C'est bien entendu utilisé pour tout ce qui est transport, avec les prévisions de trafic ; pour ce qui est prévisions et anticipations sur l'évolution des équipements et des services à la population ; dans le domaine de la politique du logement ; dans l'analyse du marché du travail (actifs, ressources de main-d'œuvre potentielle) ; dans la politique éducative, à travers les prévisions d'effectifs scolaires (élèves, infrastructures) ; pour anticiper les besoins liés au vieillissement et aux personnes âgées dépendantes. De nombreux acteurs, donc, et de nombreux sujets dans de nombreux domaines, qui s'appuient sur des éléments quantitatifs de prospective matérialisés par les projections. Qui dit nombreux acteurs, nombreux travaux, dit nécessités, pour ces différents acteurs, de s'appuyer sur un socle commun d'analyses et d'hypothèses partagées sur les projections démographiques à la base de l'ensemble de ces travaux.

L'INSEE réalise régulièrement des projections démographiques. Elles sont actualisées tous les cinq ans environ, conformément aux recommandations faites par l'ONU aux différents instituts nationaux de statistiques. À l'échelle nationale, elles ont été actualisées voici un an (fin 2016, à l'horizon 2070). À l'échelle infranationale (régionale, départementale et territoriale), elles ont été diffusées en juin dernier pour la période 2013-2050. Ces projections sont donc réalisées selon des hypothèses purement démographiques avec trois composantes : la fécondité, l'espérance de vie et les comportements migratoires. Nous ne prenons pas en compte, ni n'anticipons la façon dont certains événements ou politiques publiques pourraient modifier ou non cette tendance. Nous décrivons simplement la tendance au fil de l'eau. C'est ensuite utilisé pour que les décideurs, les acteurs, les aménageurs décident si ce futur potentiel est souhaitable ou pas et doit être corrigé par des politiques publiques adaptées. Elles ne sont donc pas prises en compte *ex ante* dans les projections démographiques, mais elles sont là pour éclairer les décideurs s'il y a matière à des politiques publiques spécifiques pour infléchir ou au contraire accompagner ces évolutions.

Ces projections sont réalisées avec différents scénarios dits standards. Un scénario, dit central, s'appuie sur la reconduction des évolutions récentes en matière de démographie (fécondité, espérance de vie, comportements migratoires). Différents scénarios alternatifs sont envisagés : un scénario haut (plus favorable à une forte croissance de population), un scénario bas (plutôt défavorable à une forte croissance de population). Ces projections sont coordonnées de façon nationale. Elles sont établies par un pôle de l'INSEE qui se trouve à Lille et qui les réalise pour l'ensemble des régions et des départements de France. Le matériau diffusé en juin 2017 est celui-là.

Les méthodes sont communes à tous les départements et à toutes les régions, mais les paramètres ne sont pas forcément communs. Ces spécificités démographiques de chaque département ou territoire sont bien prises en compte : là où la fécondité est plus élevée, on respecte bien le fait que l'indice de fécondité va être plus élevé ; là où l'espérance de vie est plus forte, on respecte bien le fait que les probabilités de décès sont plus faibles ; là où les échanges migratoires sont déficitaires ou excédentaires, on respecte aussi ce paramètre. Une fois que les paramètres d'un territoire sont rentrés, les méthodes sont communes. À la fin, une fois que les projections ont été faites pour les différentes régions et les départements, elles sont calées sur la projection nationale, qui a été diffusée en novembre 2016 à horizon 2070.

Concrètement, nous partons d'une année (ici 2013) et les populations vont être simulées, d'année en année, jusqu'à l'horizon 2050. Pour cela, nous avons un matériau de base, la pyramide des âges au 1^{er} janvier de l'année de base : décomposition de la population par sexe et âge. Nous allons en déduire ensuite celle de l'année suivante. Pour cela, sont enlevés ceux qui auront disparu ou qui auront quitté la zone dans un an (décès, personnes quittant le territoire). Il est tenu compte de ceux qui resteront dans la zone, en les faisant vieillir d'un an. A chaque sexe et âge, seront ajoutés tous ceux qui arriveront dans un an (en provenance d'autres zones ou par naissance). Nous passons ainsi d'une année sur l'autre par ce processus et, d'année en année, nous reconduisons ce processus, ce qui permet d'aboutir à des exemples de pyramide des âges qui se déforment au fil du temps. Le principe de base est donc assez simple, même si les éléments mathématiques consécutifs sont un peu plus compliqués.

Le souci rencontré, qui a été traité dans le groupe de travail, est que le scénario central, qui résulte des projections réalisées et qui est coordonné nationalement pour l'ensemble des

régions et départements, n'était pas tout à fait tendanciel pour l'Île-de-France. Il y avait nécessité de le construire. Le fait qu'il ne soit pas tendanciel est quasi exclusivement dû à la façon dont nous traitons les échanges avec l'étranger. Quand une projection est réalisée, le seul paramètre qui est inconnu concerne les départs avec l'étranger. Nous connaissons les évolutions annuelles de population observées récemment à travers les recensements. Dans ces évolutions, nous sommes capables d'isoler la composante solde naturel, puisque nous connaissons parfaitement les naissances et les décès à travers des statistiques. Reste le solde migratoire. Le solde migratoire interne aux territoires de France est parfaitement connu puisqu'il figure dans le recensement qui nous est fourni. Ne reste plus que le solde migratoire international. Nous connaissons bien les arrivées, avec les recensements. Le seul élément que nous ne connaissons pas, ce sont les départs. Nous les déduisons donc, puisque nous avons une équation avec une seule inconnue. Le souci est que, lorsque nous avons des évolutions annuelles de population d'un territoire donné, celles-ci comportent parfois certains aléas de mesures, dus à certains changements de contexte de collecte du recensement, aussi à certains changements de concept dans la façon de calculer les populations. Ainsi, quand nous réalisons ce travail par sexe et âge, il arrivait que le nombre de départs vers l'étranger déduit des autres paramètres soit négatif, ce qui posait problème. Pour résoudre ce problème, deux techniques ont été envisagées quand le solde était négatif :

- soit fixer le nombre de départs à 0 et rehausser d'autant le nombre des arrivées depuis l'étranger pour maintenir le solde migratoire international. C'est la méthode du solde apparent. qui a ses qualités, mais aussi ses défauts parce qu'elle peut créer des effets cumulatifs sur les populations projetées. Quand nous rehaussons les arrivées depuis l'étranger, ces arrivées donnent « artificiellement » lieu à des naissances futures qui font augmenter encore plus la population, etc. ;
- soit considérer qu'un territoire qui accueille 8 % des immigrants au niveau national va avoir également 8 % des départs vers l'étranger. Il n'y a alors plus de valeur négative, mais le souci est que nous considérons alors de façon sous-jacente que chaque territoire a des proportions à peu près équivalentes à accueillir et à voir partir des populations vers l'étranger, ce qui n'est pas le cas. Par exemple, la Seine-Saint-Denis est plutôt un point d'entrée, avec beaucoup plus d'arrivées que de départs alors que c'est l'inverse pour les Hauts-de-Seine, qui est plutôt un point de départ que d'arrivée.

C'est cette dernière méthode qui a été retenue au niveau national, parce qu'elle était plus satisfaisante pour une majorité de départements. C'est ce qui fait que nous avons des ruptures de tendances, notamment sur la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine et un peu aussi sur la région Île-de-France. Les départs vers l'étranger, dans le scénario central, sont proportionnels au poids du territoire dans les arrivées depuis l'étranger. Cela pose donc problème pour ces territoires types porte d'entrée ou porte de départ.

À partir de là, le groupe de travail s'est attaché à construire un autre scénario tendanciel qui soit plus adapté pour l'Île-de-France et partagé par les différents membres. Pour le construire, nous sommes partis de la situation de chaque département, puis nous avons été obligés d'affiner *ex post* pour les traiter simultanément. En effet, lorsque nous rencontrons les spécificités d'un département, une fois celles-ci traitées pour une année donnée, nous considérons, dans les comportements migratoires de ce département, que les personnes ont la même probabilité que les autres de changer de département, une fois qu'elles ont rejoint celui-ci. Toucher un département, c'est toucher l'ensemble des départements. Lorsque nous voulons les traiter simultanément, des équilibres sont à envisager pour ne pas dégrader des hypothèses construites pour chacun d'entre eux.

Nous sommes donc partis de la situation de chaque département en essayant, autant que possible, de ne pas avoir de rupture de tendance, à la fois sur l'évolution annuelle de population – c'est-à-dire que, sur les premières années de projection, l'évolution annuelle soit à peu près conforme aux dernières années avant la projection –, sur le solde naturel et le solde migratoire.

Pour Paris, cela ne posait pas trop de problème, puisque le scénario central, réalisé de façon coordonnée nationalement, n'occasionnait pas trop de ruptures de tendance. Nous l'avons donc conservé. Les résultats obtenus par le scénario tendanciel, que nous diffuserons le 28 novembre prochain au travers d'une série de publications, font état, pour Paris, d'une

poursuite de la baisse de population, annoncée depuis 2011, jusqu'à peu près au milieu de la décennie 2020-2030, avant de réamorcer une faible hausse, ce qui fait que Paris compterait, selon ce scénario, en 2050, à peu près autant d'habitants qu'actuellement. C'est donc une évolution assez faible, en deux phases. Nous avons regardé, pour Paris, si nos composantes étaient bien dans la tendance des observations passées. La population 2050 sera à peu près égale à la population 2013, alors que la population 2030 sera un peu plus basse. Nous avons bien un solde naturel dans la prolongation des tendances passées. Le solde migratoire l'est également, ainsi que la population totale.

S'agissant de la Seine-et-Marne, comme pour Paris, le scénario central, coordonné nationalement, n'occasionnait pas de rupture de tendance. Nous l'avons donc aussi conservé. Ce département est en forte croissance démographique, car c'est un foyer de peuplement assez important. Il connaîtrait une croissance de population parmi les plus importantes des départements franciliens, avec une population qui dépasserait 1,650 million d'habitants en 2050, soit une croissance de population supérieure à 20 % par rapport à la population 2013. Là aussi, nous avons vérifié que nos différentes composantes (solde naturel, solde migratoire et population totale) étaient dans la lignée des tendances récentes.

Pour les Yvelines, nous nous sommes écartés du scénario central, qui faisait état d'une croissance de population plus forte que ce que les tendances récentes mentionnaient. Nous sommes actuellement sur des évolutions de population assez faible dans ce département, de l'ordre de 3000 habitants par an. Cette faible hausse serait confirmée, avec un fort vieillissement, comme dans les Hauts-de-Seine. L'âge moyen de la population des Yvelines dépasserait celui de Paris, qui est actuellement le département parisien où l'âge moyen est le plus élevé. Une évolution de population assez faible à l'horizon 2050 (+2,1 %), faible hausse pour l'horizon 2030 et des composantes dans la lignée de ce qui était observé ces dernières années.

C'est la même chose pour l'Essonne : le scénario central était en deçà de ce que les dernières tendances nous indiquaient. Nous avons donc construit un scénario tendanciel spécifique, avec une forte croissance, d'environ 30 %, la plus forte, en pourcentage, de tous les départements franciliens. La population dépasserait 1,6 millions d'habitants en 2050 selon ce scénario tendanciel, qui n'est pas encore une prévision et n'est pas un scénario qui peut être plus privilégié que d'autres scénarios.

Pour les Hauts-de-Seine, nous avons une configuration assez proche de celle des Yvelines. Le scénario central était plus optimiste que les dernières tendances. Nous avons donc établi des corrections. L'augmentation de population serait un petit peu plus forte que dans les Yvelines (+6,4 % à horizon 2050), mais serait parmi les plus faibles de l'ensemble des départements franciliens.

Pour la Seine-Saint-Denis, nous sommes plutôt dans une configuration de type Essonne, avec des tendances récentes qui vont vers un regain démographique assez net. Le scénario tendanciel épouse ce regard récent, avec une évolution de population qui frôle les 20 % entre 2013 et 2050. La Seine-Saint-Denis, selon ce scénario, deviendrait le deuxième département le plus peuplé d'Île-de-France à l'horizon 2050. Son écart de population avec Paris diminuerait et ne serait plus que de 400 000 habitants.

Même chose pour le Val-de-Marne : nous avons choisi un scénario qui est un peu plus dans la tendance que le scénario central. Nous serions là sur des augmentations de population de l'ordre de 20 % à peu près, comme ce qui a été observé pour la Seine-et-Marne, avec 1,6 million d'habitants.

Nous sommes un peu dans la même configuration pour le Val-d'Oise, avec une forte évolution de population, un peu en deçà de 20 %, mais toujours dans les mêmes étiages. Ce département restera cependant le moins peuplé de la région, mais l'écart avec les Yvelines se réduirait fortement, puisque les Yvelines seraient sur une dynamique démographique beaucoup plus faible.

Au total, ces résultats font que, pour l'ensemble de l'Île-de-France, nous avons été conduits à redéfinir le scénario tendanciel. Notre nouvelle proposition est là aussi beaucoup plus en phase

avec les tendances récentes et fait état d'une augmentation de population de l'ordre de 13 % à horizon 2050, et une population régionale de 13,5 millions d'habitants, dont le poids démographique, par rapport à la population de France métropolitaine, resterait stable tout au long de la période, autour de 18,8 %.

Voilà le scénario tendanciel qui a été construit par les membres du groupe et sur lequel les différents travaux statistiques, prospectifs qui vont utiliser ces projections et être orientés vers des problématiques de politiques publiques vont pouvoir s'appuyer. Le groupe a établi un certain nombre de préconisations et de souhaits pour la poursuite des travaux. Bien sûr, tout n'a pas été exploré ni finalisé et un certain nombre de suites doivent être données.

La première préconisation est que l'ensemble des travaux des partenaires et des acteurs puissent s'appuyer sur le scénario tendanciel pour conduire les différents travaux de prospective, que nous ayons un partage et un référentiel commun.

La deuxième préconisation est de poursuivre la coopération entre les membres, pas en configuration plénière, mais entre les membres *ad hoc* du groupe de travail sur des thématiques beaucoup plus ciblées (ménages, logements, équipements, services à la population, effectifs scolaires, dépendance des personnes âgées, actifs). Les organismes en charge de ces politiques publiques pourraient rebondir sur ces travaux pour poursuivre les analyses.

La troisième préconisation est de ne pas prendre le scénario tendanciel comme unique référence démographique, mais de le prendre comme socle commun et de lui associer d'autres scénarios, mais également des outils alternatifs adaptés selon les travaux qui vont être menés, c'est-à-dire :

- selon la temporalité qui est recherchée : ce ne sont pas les mêmes outils qui sont mobilisés selon qu'il s'agit d'une problématique de court terme ou de moyen terme, puisque les effets des infrastructures, des projets déjà lancés peuvent être beaucoup plus sensibles sur du court terme que sur du moyen terme ;
- selon le périmètre géographique : sur un petit territoire où les programmes de construction sont connus, où les décisions sont déjà prises quant aux infrastructures et aux équipements, l'effet de ces politiques publiques sera plus fort que sur un grand territoire, où la composante tendancielle démographique va peut-être davantage jouer ;
- selon la politique publique ou la thématique visée : si nous sommes sur une problématique de prévisions d'effectifs scolaires, nous allons peut-être pouvoir associer à ce scénario d'autres scénarios qui feront varier la fécondité, puisque cela joue sur les effectifs scolaires, alors que si nous sommes sur des problématiques de personnes âgées dépendantes, c'est plutôt l'espérance de vie ou l'espérance de vie en bonne santé qui sera le paramètre que nous souhaiterons faire varier.

Il s'agit donc d'adapter les scénarios alternatifs, les outils, les sources externes, selon la temporalité, le périmètre et la politique publique ou thématique.

La dernière préconisation est bien sûr de pouvoir favoriser ces travaux, de les populariser au-delà du groupe de travail via des publications qui seraient réalisées en partenariat avec les différents membres des groupes de travail constitués *ad hoc*. Voilà pour l'état des réflexions et des éléments qui seront consignés dans le rapport qui sera soumis, en version provisoire, aux membres du groupe à la fin du mois, et, sous une forme définitive, je l'espère, en décembre.

Éric FORTI : Merci beaucoup, Monsieur LEON. Vous avez brillamment animé ce groupe de travail pendant plusieurs mois et nous avons là un rapport d'étape des travaux très riche, très intéressant, prometteur sur l'utilisation et l'intérêt que nous pourrions tirer, les uns et les autres, du fruit de votre réflexion. Plusieurs membres ici participent assidûment, à différents degrés, à ce groupe de travail. Peut-être ont-ils des compléments à apporter à ce rapport d'étape ?

Philippe LOUCHART : Je souhaite effectivement remercier Olivier LEON d'avoir animé ce

groupe, d'avoir été attentif aux expertises préexistantes, qui sont nombreuses dans la région, et d'avoir su trouver des façons d'écouter les uns et les autres. Je pense que nous avons pu collectivement mesurer l'intérêt qu'il y avait à croiser les approches avec des outils ou des problématiques qui ne sont pas forcément les mêmes. Le couteau suisse n'existe pas en cette matière, il y a nécessité à chaque fois de faire du sur-mesure en fonction des questions posées, des politiques publiques en jeu. L'idée est donc de continuer à travailler ensemble pour éviter la multiplication des travaux par les uns et les autres, qui brouille plus qu'autre chose. J'ai malgré tout un regret : celui que les projections nationales qui ont été faites et déclinées par région n'aient pas pu bénéficier en amont de ce travail d'expertise de la région qui, systématiquement, se trouve – je le constate depuis des années que je suis ce sujet – un peu maltraitée par les projections nationales dans la mesure où l'Île-de-France étant la région la plus peuplée de France, c'est sur elle que les ajustements en volume sont les plus faciles, et, en évolution relative, nous l'avons bien vu, c'est 350 000 habitants en plus à horizon 2050 en Île-de-France. Ce n'est pas rien.

Je remercie donc déjà ici le CRIES d'avoir pris l'initiative de ce groupe de travail, l'INSEE de l'avoir animé et tous les membres qui y ont participé, en particulier Olivier LEON, qui a beaucoup travaillé, tout cet été, pour essayer de faire en sorte que le scénario qui a été proposé soit davantage tendanciel qu'il ne l'était auparavant.

Olivier LEON : Ce sont les équipes du service que j'anime qui ont beaucoup travaillé cet été sur les simulations. En interne, nous sommes en train de constituer une note méthodologique qui sera remontée à la direction générale de l'INSEE, pour voir dans quelle mesure cette méthode pourra être reprise et systématisée lors du prochain exercice de projection démographique réalisé de façon coordonnée nationalement, c'est-à-dire en partant des départements pour arriver à des projections régionales et départementales.

Éric FORTI : La spécificité francilienne, dans de nombreux domaines, est effectivement une récurrence dans nos réflexions, et y compris dans le domaine démographique. Elle suppose que nous repartions des territoires pour construire cette méthode régionale. Ceux qui ne participent pas au groupe ont peut-être des questions sur la présentation qui vient d'être faite. Je rappelle que des éléments seront publiés par l'INSEE et le CRIES, et ils permettront d'avancer et de continuer à suivre l'avancée de ces travaux. Peut-être avez-vous des remarques ou des questionnements, sur le plan méthodologique, sur la présentation d'un certain nombre de chiffres qui vient d'être faite ?

Marie-Christine PARENT : Je voudrais juste signaler que le travail fait en Île-de-France en partenariat est vraiment exemplaire. Même si l'Île-de-France est la plus grosse région, elle peut bénéficier ou être pénalisée par les soldes d'une méthode définie au niveau national. De nombreuses autres régions ont des difficultés à décliner le scénario central sur des petits territoires. Beaucoup de débats sont en cours avec mes collègues des directions régionales de l'INSEE. Je me félicite donc que nous ayons pu travailler en bonne entente au sein de la région Île-de-France pour partager les hypothèses et construire des hypothèses partagées. Nous avons eu un sujet méthodologique, mais c'est aussi le rôle du CRIES de vous informer de ce qui se trouve sous les chiffres.

En tant que directrice régionale de l'INSEE, j'attends avec beaucoup d'impatience la déclinaison dont nous avons parlé à la fin, car, quand je vais présenter le résultat des recensements dans les communes, je me fais souvent interpeller et l'on me dit qu'à l'INSEE, nous réalisons des projections qui ne riment à rien et ne coïncident pas du tout avec le résultat des recensements des deux dernières années. Un effort de pédagogie est à faire à partir de ces scénarios macro de population pour les décliner en types de populations, sur des échelons territoriaux fins, en tenant compte du court terme et du moyen terme. C'est bien d'avoir une projection à 2030, mais, parfois, nous avons aussi besoin de savoir ce qui se passera dans les cinq ans à venir, notamment dans certaines communes de Seine-Saint-Denis ou du Val-d'Oise, qui sont en très forte croissance démographique, que ce soit en solde naturel ou en solde migratoire. Je ne peux donc qu'encourager les membres du groupe à continuer à travailler ensemble. Cela permettra de donner une vision un peu plus cohérente aux acteurs publics, y compris à ceux qui ne participent pas forcément aux travaux.

Éric FORTI : Avez-vous des questions d'ordre méthodologique ou bien des remarques ? Je

m'associe pleinement à ce que vient de dire Marie-Christine. Toute la genèse de la construction de ce groupe, la décision de l'installer, le travail effectué depuis plusieurs mois, est l'illustration parfaite de ce que nous évoquons depuis ce matin sur la pertinence du CRIES, son rôle et la façon dont nous avons accentué les outils, les groupes ou les méthodes nous permettant de coordonner, collaborer, coopérer entre les différents acteurs statistiques que nous sommes.

Sandrine LE NIR : J'interviens plutôt en tant qu'utilisatrice des données, puisque je travaille à la simulation des trafics. Je trouve très intéressant d'avoir réalisé ce type de travaux, parce que nous allons baser nos simulations sur ce type de données. Je me demandais s'il était envisagé de mener le même type de travail sur l'emploi, qui est aussi un vaste sujet pour lequel il est très difficile de faire des projections.

Éric FORTI : Nous n'allons pas vous répondre tout de suite, mais, évidemment, il existe d'autres points et d'autres domaines d'observation qui mériteront peut-être une attention particulière dans les années qui viennent, surtout dans la situation que nous connaissons. Nous recensons aujourd'hui les propositions, les suggestions et nous verrons quel choix nous ferons sur l'organisation de nos travaux 2018 en fonction des événements et autres « péripéties » que nous traverserons dans cette période de transition.

Si vous n'avez pas d'autres questions ou remarques particulières sur ce sujet, je remercie à nouveau beaucoup M. LEON. Nous aurons l'occasion de le retrouver tout à l'heure, en fin de matinée. Je vous propose de faire une pause de 10 minutes.

La séance est suspendue à 11 heures 07 et reprise à 11 heures 24.

Éric FORTI : Je vous remercie de regagner vos places. Nous ne sommes pas du tout en retard ce matin : tant mieux, profitons-en. J'ai bien conscience que la densité de cette pause, mise à profit pour échanger, vérifier et consolider nos informations respectives, est tout à fait dans les objectifs prioritaires du CRIES. C'est même dans sa mission que de permettre la transversalité et les rapports constructifs entre les différents organismes qui le composent.

Nous allons enchaîner par la présentation de l'Enquête Globale Transports que nous avons déjà évoquée lors du bilan de l'activité du CRIES, puisque la formation Ménages du CRIES a été réunie en mars dernier pour donner un avis. Cet avis étant la première étape dans le processus de labellisation d'une enquête. Nous nous en félicitons.

Je passe la parole à Anne-Éole MERET-CONTI et Christelle PAULO, d'Île-de-France Mobilités (ex-STIF).

3.2. Présentation de l'Enquête Globale Transport horizon 2020 (EGT H2020)

Christelle PAULO

Merci au CRIES de nous accueillir. Nous n'avons pas encore obtenu le label. Nous sommes en pleine constitution et finalisation du dossier, qui sera examiné fin novembre.

Île-de-France Mobilités est le nouveau nom du STIF. Nous avons modernisé notre nom et notre logo.

L'Enquête Globale Transports est réalisée en face-à-face auprès de ménages franciliens. Elle existe depuis les années soixante-dix et elle est réalisée tous les 10 ans environ. Elle a des particularités assez fortes, puisque tous les membres du ménage, âgés de cinq ans et plus, sont invités à décrire leurs déplacements réalisés la veille de l'enquête. Tous les modes de déplacement sont concernés : marche, voiture, vélo, transports collectifs. La méthode de recueil est basée sur un standard national défini par le CEREMA. L'Enquête Globale Transport est aujourd'hui la seule enquête sur la mobilité quotidienne des Franciliens. C'est donc une enquête majeure pour la connaissance de la mobilité. Elle est nécessaire à l'estimation des modèles de transport de demain, et permet de construire les lois comportementales utilisées dans le modèle, qui servent à dimensionner l'offre (exemple : la largeur des quais). Elle est aussi employée pour analyser les comportements de mobilité et les suivre dans le temps, donc pour interpréter les évolutions qui ont pu apparaître entre les différentes vagues d'enquête. Surtout, aujourd'hui, elle est de plus en plus utilisée pour évaluer les choix de politiques publiques qui ont été menées. C'est donc une enquête essentielle à la définition des politiques, au choix de nouvelles infrastructures, mais aussi à l'évolution de l'offre.

La première Enquête Globale Transport (EGT) date de 1976, puis 1983, 1991, 2001, 2010. Jusqu'en 2001, cette enquête était réalisée par l'État avec une collecte effectuée par l'INSEE. Depuis 2010, Île-de-France Mobilités a pris en main le pilotage de cette enquête et nous faisons appel à un prestataire privé pour la réalisation du terrain. Le budget est important, puisqu'en 2010 nous avons dépensé plus de 6,5 millions d'euros pour la réalisation de l'enquête. La taille de l'échantillon, c'est-à-dire le nombre de personnes enquêtées, a évolué de manière assez importante entre chaque vague d'enquête.

S'agissant de la diffusion des résultats, les destinataires des fichiers détails sont les personnels mentionnés dans notre déclaration CNIL. Nous avons indiqué la diffusion qui avait été faite lors de l'enquête 2010 : les partenaires institutionnels et classiques, qui sont intéressés par les questions de mobilité, sont destinataires des fichiers détails (DRIEA, Région, Ville de Paris, Métropole, Départements, IAU, Apur). Nous avons aussi des opérateurs et gestionnaires d'infrastructures qui sont intéressés parce qu'ils ont eux aussi leur propre modèle de prévision de trafic (SNCF, RATP, concessionnaires d'autoroute comme Cofiroute, la Sanef, qui sont des partenaires historiques de l'EGT, Société du Grand Paris team), et puis des organismes de recherche (IFSTTAR, Laboratoire d'économie des transports, INSERM), qui sont des laboratoires assez connus en matière d'analyse de la mobilité. Les fichiers détails sont mis à disposition de ces partenaires moyennant la signature d'une convention de mise à disposition, puisque les fichiers de l'EGT ne sont pas considérés comme totalement anonymes dans la mesure où nous avons un recensement fin des déplacements, avec un carroyage assez fin de l'Île-de-France. Pour la CNIL, ces fichiers devraient être totalement anonymisés et ils font donc l'objet de conventions spécifiques pour la mise à disposition. Les résultats sont ensuite publiés et diffusés sur le site de l'Observatoire de la mobilité en Île-de-France (OMNIL).

Je vais présenter maintenant quelques résultats de l'EGT 2010. Le nombre de déplacements est de 3,87 par personne et par jour. Le temps passé à se déplacer est de 1 h 32, ce qui fait de l'Île-de-France la région où le temps consacré au déplacement est le plus important. Le budget temps de transport est stable depuis des années dans les autres régions de France et se situe autour de 60 minutes. Le nombre de kilomètres parcourus est de l'ordre de 17 km. Nous avons 41 millions de déplacements quotidiens, dont 70 % sont réalisés en dehors de Paris. C'est une donnée qu'il faut avoir en tête pour définir des politiques de transport. Des évolutions assez

nettes sont à noter au cours des dernières années, notamment une évolution significative des transports collectifs. Nous voyons ainsi qu'entre 2001 et 2010, sur les deux dernières enquêtes, la hausse des déplacements en transports collectifs s'est élevée à plus de 20 %. Notons aussi dans le même temps une stagnation assez manifeste des déplacements réalisés en voiture (< 1 %), et une multiplication par deux des déplacements à vélo.

Pour la nouvelle édition de l'enquête, qui débutera en janvier 2018, le pilotage est assuré par Île-de-France mobilités. L'État participe au financement de l'enquête à hauteur de 2 millions d'euros sur un budget total estimé autour de 6 millions d'euros sur cinq ans. Ainsi que nous le présenterons dans quelques instants, la méthodologie de recueil a un peu évolué.

Le recueil de données sur le terrain a été attribué à Kantar suite à un appel d'offres. Nous sommes accompagnés d'une AMO en méthode statistique, qui est un regroupement du CEREMA et de deux laboratoires de recherche : l'IFSTTAR et le LAET. Pour le suivi des différentes évolutions décidées en amont du recueil terrain, mais aussi pour le suivi au cours de l'enquête, plusieurs comités ont été mis en place :

- un comité technique rassemble les deux financeurs de l'enquête (DRIEA et Île-de-France Mobilités) ;
- un comité scientifique regroupe l'INSEE Île-de-France et d'autres chercheurs experts sur les questions de mobilité, et permet de discuter des évolutions mises en place. Ce comité sera en mesure d'apporter un regard expert. Nous espérons ne pas avoir à modifier la méthode, car nous ne sommes pas à l'abri de difficultés que nous n'aurions pas anticipées ;
- un comité d'utilisateurs se réunit via les comités des partenaires de l'OMNIL et regroupe les principaux utilisateurs de ces données pour les tenir informés régulièrement de l'évolution du recueil sur le terrain ;
- un groupe de travail OMNIL s'est déjà réuni pour l'élaboration et le toilettage des questionnaires. Il se réunit autant que de besoin sur les problématiques un peu plus spécifiques. Les comités des partenaires se réunissent en effet en réunion plénière où il n'est pas possible d'aborder dans le détail des questions trop techniques.

Les principales évolutions qui ont été mises en place pour la prochaine édition de l'enquête sont tout d'abord le développement d'un outil informatique de recueil. En 2010, l'enquête était réalisée grâce à un questionnaire papier, ce qui n'était pas très confortable pour les enquêteurs. Nous allons avoir un outil de recueil informatique, qui permettra d'entrer les données et de faire quelques tests de cohérence. Nous aurons ainsi des alertes au moment du recueil. Et ainsi une meilleure qualité des informations recueillies du fait que certaines erreurs pourront être détectées en temps réel. L'enquêteur pourra donc demander des précisions à l'enquêté s'il le juge nécessaire. Ce sera aussi un atout pour faciliter l'apurement des données.

La grande nouveauté de cette enquête, c'est que nous avons aussi ouvert la possibilité de répondre par Internet, avec un mode de recueil auto-administré. Les entités sélectionnées auront ainsi un lien et cliqueront sur ce lien pour avoir accès au questionnaire, qui est le même que celui administré en face-à-face. L'objectif est aussi d'augmenter le taux de réponse car, en Île-de-France, nous avons vraiment des difficultés importantes à enquêter certaines parties de la population, qui rentrent tard et se déplacent beaucoup. Or, ce sont des profils qui nous intéressent pour l'analyse de la mobilité. Nous espérons donc, en ouvrant la possibilité de répondre par Internet, avoir accès à des profils enquêtés que nous n'avions pas auparavant. Ce sera à valider avec les résultats de la première année. L'objectif est aussi de diminuer les coûts à moyen et long termes. Pour le développement de l'outil informatique et la mise en place de tout le mode de recueil par Internet, nous avons eu des coûts relativement importants, mais qui vont être amortis ensuite sur les différentes années de recueil. Dans la prochaine EGT, le recueil ne se fera pas sur un an, mais sur cinq années. Un sur-échantillonnage de 11 000 personnes enquêtées sera réalisé la 1ère année pour pouvoir disposer de résultats intermédiaires sur de grands indicateurs fin 2020. Au terme des cinq ans, 45 000 personnes seront enquêtées.

Pour 2019, nous aurons aussi la possibilité d'avoir un complément d'enquête par Smartphone. Nous allons développer une application pour recueillir les déplacements qui auront été réalisés grâce à une application Smartphone qui sera téléchargée par l'enquêté sélectionné.

Ces évolutions ont pour but d'enrichir les résultats de l'enquête et de lancer un mode de recueil en continu. Elles n'ont pas été décidées en un an. Toutes ces évolutions ont fait l'objet d'une étude pré figurative, sur laquelle nous avons travaillé en 2014 et 2015. Elles ont été présentées au comité scientifique partagé avec les partenaires de l'OMNIL. Cela s'est donc fait de manière assez progressive.

Anne-Éole va prendre la suite et présenter les différentes prestations.

Anne-Éole MERET-CONTI

Dans le cadre de la nouvelle EGT, nous faisons appel à un certain nombre de prestataires :

- le prestataire en charge du développement logiciel (Onepoint) a conçu l'outil de recueil et en assure la maintenance ;
- le prestataire principal (Kantar Sofres) s'occupe de l'ensemble du terrain : recrutement des enquêtés, recueil des données, suivi de la qualité de ces données et de l'avancement de l'enquête ;
- un groupement CEREMA-IFSTTAR-LAET fait office d'AMO en méthode statistique. Il nous conseille sur les orientations méthodologiques et assurera le redressement et le calage des données.

Deux autres prestataires seront choisis prochainement :

- le premier réalisera le contrôle du travail de Kantar sur le terrain, avec un suivi hebdomadaire assez précis de l'avancement du terrain et de sa qualité ;
- le second, qui sera choisi plutôt dans un an, travaillera au développement d'une application de recueil par Smartphone.

Notre scénario objectif aujourd'hui est de réaliser l'enquête sur cinq années de collecte, avec une partie importante de l'échantillon en face-à-face. Tous les membres du ménage de cinq ans et plus sont interrogés au domicile par un enquêteur professionnel. Nous sommes là vraiment dans le standard CEREMA tel qu'il existait dans la continuité de l'enquête par rapport aux années précédentes. D'autres ménages sont enquêtés par le biais d'un individu Kisk tiré au sein d'un ménage qui répond en ligne au questionnaire (pour les enquêtes auto-administrées en ligne). Évidemment, comme nous pouvons aussi sélectionner de jeunes enfants à partir de cinq ans, les parents peuvent répondre à la place de l'enfant.

Dans ce scénario objectif, nous réalisons une première année de terrain avec en majorité du face-à-face et du recueil par Internet sous forme de test, afin de valider que la qualité de l'Internet est satisfaisante par rapport à ce que nous pouvons avoir en face à-face. Si cette expérimentation est satisfaisante, nous passerons à un mode de recueil mixte, avec une augmentation de la part de l'Internet au fur et à mesure de l'année. Notre objectif à terme, si nous passons en continu, est néanmoins de conserver le mode de recueil en face-à-face, parce que nous sommes conscients qu'une partie importante de la population n'a pas accès aux outils ou n'est pas en mesure de répondre à ce questionnaire de manière autonome.

En termes de planning, nous avons eu, entre 2015 et 2017, une étude préparatoire pour définir la méthodologie de cette nouvelle enquête. Nous avons lancé un certain nombre de marchés, et le développement logiciel s'est réalisé sur l'année 2017. En parallèle, nous arrivons maintenant en novembre à la dernière étape de la labellisation auprès du CNIS.

À l'automne 2017, s'est tenue une autre enquête pilote, dont je vais vous présenter les premiers résultats. Dès 2018, nous lancerons la première année avec 4 600 ménages enquêtés en face à-face et un test Internet de 500 à 800 répondants. À partir de 2019, nous espérons mettre en

place un mode de recueil mixte. Par ailleurs, nous lancerons une expérimentation par Smartphone et nous préparerons la méthode de calage qui sera en place sur l'ensemble des cinq années d'enquête. À partir de 2020, les premières publications seront réalisées et, par ailleurs, nous essaierons de décider de l'opportunité de passer au mode de recueil en continu. Ce dernier est une attente très forte de notre côté, puisque Île-de-France Mobilités ainsi que l'ensemble des destinataires des fichiers désirent aujourd'hui avoir des indicateurs de manière plus fréquente que tous les 10 ans. Au regard des évolutions observées entre 2001 et 2010, même si elles sont, au global, assez faibles, nous avons vu que celles relatives aux modes de déplacement ont été beaucoup plus fortes (doublement des déplacements à vélo). Nous avons donc besoin d'avoir des enquêtes plus fréquentes.

A priori, à partir des deux premières années de terrain, nous serons en mesure de publier quelques premiers grands indicateurs régionaux, si nous observons des évolutions significatives. Les premiers résultats généraux seront publiés à partir des trois premières années d'enquête, soit 28 000 personnes interrogées. À partir des cinq ans, si nous sommes en mode glissant, nous pourrons publier tous les ans des résultats détaillés.

Je vais vous présenter à présent quelques résultats du retour d'expérience du pilote, qui s'est déroulé à partir de la mi-septembre et s'est terminé au début du mois d'octobre. C'est donc vraiment très récent pour nous. L'objectif de l'enquête pilote était de tester et de valider le questionnaire, mais aussi l'ensemble du protocole, et notamment notre méthode de recrutement. Nous avons choisi huit communes représentant la diversité francilienne : deux arrondissements parisiens (16^e et 19^e), trois communes de petite couronne (Clichy-sous-Bois, Créteil, Rueil-Malmaison) et trois communes de grande couronne (Cergy, Brétigny-sur-Orge, Sourdun).

Notre objectif était de recueillir 50 ménages en face-à-face et 50 répondants Internet sur un terrain de deux semaines. Nous verrons plus tard que cet objectif était assez ambitieux. Nous avons une dizaine d'enquêteurs plutôt expérimentés mobilisés sur le terrain. La moitié d'entre eux avait travaillé sur l'EGT 2010 ; l'autre moitié, sans avoir travaillé sur des enquêtes mobilité, était dans le réseau de Kantar depuis un certain nombre d'années.

Nous avons pu tester l'utilisation des fichiers Fideli fournis par l'INSEE, car la DGFIP et l'INSEE ont accepté de signer avec nous une convention *ad hoc* uniquement pour le pilote. Le protocole de recrutement commence par un pré-recrutement téléphonique. C'est vraiment la méthode EGT telle que nous la déploierons. L'individu tiré au sort pour répondre par Internet, ou le ménage, acceptent par téléphone de participer ou non. Si l'individu accepte de participer, nous lui envoyons immédiatement par Internet de l'information sur l'enquête. Un certain nombre de ménages enquêtés en face-à-face ont aussi fourni leur adresse e-mail parce qu'ils souhaitent recevoir de l'information immédiatement, et notamment être sûr que l'enquête était bien réalisée à la fois par Kantar et Île-de-France Mobilités. Le lendemain, les personnes recrutées recevaient par courrier la plaquette d'information ainsi qu'un courrier adressé par notre directeur général et expliquant pourquoi il fallait répondre à cette enquête et comment cela se passerait. Après un délai de quelques jours, les répondants Internet recevaient leurs liens pour répondre en ligne. Les répondants face-à-face étaient recontactés par l'enquêteur qui allait prendre rendez-vous avec eux.

En termes de déroulement, nous avons reçu des fichiers Fideli au début du mois de septembre. Parmi cela, 70 % avaient au moins un numéro de téléphone renseigné. Après enrichissement de la base avec des annuaires téléphoniques, mais aussi des bases de données clients, nous sommes arrivés à 83 % de ménages avec au moins un numéro de téléphone. En moyenne, les ménages avaient 1,2 numéro de téléphone.

À l'issue du pré-recrutement téléphonique, nous avons eu un tiers de recrutement sur les ménages pour la partie face-à-face et 27 % de recrutement sur le contact initié pour Internet. Ce taux nous a paru un peu faible. Nous sommes donc en train de revoir le questionnaire téléphone pour l'améliorer. Le fait d'avoir un tirage aléatoire d'un individu pose souci, parce que le questionnaire est assez long. Ensuite, nous avons une procédure pour recueillir l'accord de l'individu à répondre par téléphone. Il y a une prise de rendez-vous : l'individu tiré au sort peut ne pas être là. Si c'est un mineur, nous devons parler d'abord aux parents. Si c'est un mineur de plus de 15 ans, il faut qu'il accepte de répondre. Ce pré-recrutement téléphonique comporte

donc un certain nombre d'étapes qui expliquent ce taux assez faible que nous allons essayer d'améliorer.

En face-à-face, 65 % des ménages recrutés par téléphone ont été effectivement enquêtés. Ce taux est comparable à celui de l'EGT 2010. Ce taux n'est pas très élevé. Cela provient du fait qu'il est souvent difficile de réunir l'ensemble des membres du ménage. Il y a donc un peu de refus qui se fait dans cette seconde étape de confirmation, d'autant que notre enquête n'est pas obligatoire.

La durée moyenne du questionnaire est de 30 minutes pour la première personne, et de 20 minutes par personne supplémentaire, ce qui est conforme à ce que nous avons estimé (25 minutes en moyenne). Au cours de ce pilote, nous avons recueilli 3,7 déplacements par personne en moyenne. Nous sommes donc sur un ordre de grandeur qui est assez satisfaisant.

Les principaux enseignements que nous avons tirés de cette expérience portent sur le protocole de pré-recrutement d'abord. Au cours du pré-recrutement téléphonique, il est très important de mettre en avant les contraintes du terrain (la présence obligatoire de l'ensemble des personnes du ménage au cours du rendez-vous : tous les participants ne l'avaient pas compris). Pour la partie Internet, nous avons eu un petit souci d'outil en cours de terrain, ce qui n'a rien arrangé. Nous avons besoin d'améliorer la disponibilité de l'outil sous divers navigateurs, et notamment Internet Explorer, qui nous a posé pas mal de problèmes.

Sur la méthode, nous avons un enjeu important sur la gestion de l'échantillon, puisque nous allons faire notre demande de label sur un échantillon relativement élevé par rapport aux objectifs. Cet échantillon devrait être géré de manière assez stricte, puisque nous avons par ailleurs un protocole sur le suivi de l'avancement du terrain pour chaque semaine d'enquête et sur chaque zone de tirage (nous avons 110 zones de tirage en Île-de-France). Il faut une avancée progressive du terrain qui soit homogène dans le temps et dans l'espace. C'est une contrainte assez forte sur l'ensemble des 22 semaines de collecte chaque année.

Nous avons un retour assez positif quant à l'interface testée. Elle a été jugée agréable et compréhensible à la fois par les enquêteurs sur le terrain, mais aussi par les personnes qui ont répondu par Internet, puisque nous avons rappelé l'ensemble des personnes s'étant connectées sur l'interface Internet, qu'elles aient ou non commencé le questionnaire, et surtout qu'elles aient ou non terminé ce questionnaire. Il n'y a pas eu de difficultés particulières en dehors de choses assez classiques sur le fait de ne pas vouloir déclarer son revenu, sachant qu'il existe la possibilité de ne pas répondre à ces questions spécifiques.

Éric FORTI : Merci beaucoup, Mesdames. Nous voyons bien une évolution importante sur la méthode de recueil de données, que vous nous avez présentée avec le calendrier. Avez-vous des réactions, des questionnements sur cette enquête importante ?

Marie-Christine PARENT : Quelques mots pour vous donner une perspective générale. En Île-de-France, nous avons en général de très mauvais taux de collecte. C'est la raison pour laquelle le CRIES avait mis dans son avis qu'il fallait faire attention au taux de chute. C'est-à-dire qu'il faut sur dimensionner l'échantillon de manière à avoir des ménages répondants en nombre suffisamment important.

Il est en effet difficile de contacter les ménages : avec un temps de transport de 1 heure 32, les Franciliens ne sont pas chez eux aux mêmes heures qu'en province. Les logements sont beaucoup plus sécurisés. L'intérêt d'avoir utilisé le répertoire Fideli, présenté lors d'une réunion du CRIES précédente, c'est que nous pouvons disposer d'un certain nombre de numéros de téléphone, ce qui permet effectivement de contacter plus pacifiquement le ménage. Quand vous vous heurtez à des passes Vigik, à des interphones, des escaliers ou ascenseurs numérisés, cela devient compliqué d'enquêter, que l'enquête soit obligatoire ou non. Nous avons le même problème sur toutes les enquêtes, y compris sur celles menées par l'INSEE.

Concernant les enquêtes multi modes ou permanentes, c'est ainsi que nous procédons sur la collecte de l'enquête emploi, qui permet de sortir des taux de chômage à l'INSEE. La difficulté

que nous avons avec les enquêtes multi modes, et nous le voyons bien avec le recensement de la population, c'est la variable de la langue pour le questionnaire Internet. Je rebondis sur la dernière journée du CESER sur les problèmes de la maîtrise du français : nous pouvons penser que tout le monde, plus ou moins, a un mail ou un Smartphone, mais répondre à un questionnaire en français, quand la langue française n'est pas maîtrisée à l'écrit, devient compliqué. Nous avons, sur certains départements franciliens, des taux de collecte par Internet très bas. Cela complique effectivement le recueil des informations.

Je voulais juste vous ouvrir de la perspective pour vous sensibiliser aux problématiques des enquêtes auprès des ménages en Île-de-France.

Anne-Éole MERET-CONTI : J'en profite pour rebondir sur deux sujets sur le traitement des fichiers Fideli, qui nous ont été très utiles. Nous avons complété ces fichiers avec de nombreux téléphones portables, provenant des bases de données clients ou d'annuaires. C'est un retour d'expérience du pilote aussi. Nous avons un protocole téléphonique qui était basé sur des téléphones fixes, et nous avons vu qu'il nous fallait revoir ce protocole, car les personnes ne réagissent pas du tout de la même manière s'ils sont appelés sur leur portable. Il trouve cela beaucoup plus intrusif que sur leur téléphone fixe. Nous sommes donc en train de revoir les horaires et le taux d'insistance sur les téléphones portables pour ne pas être confrontés à ce genre de problème.

S'agissant de l'Île-de-France, dans les communes choisies au cours du pilote, nous avons une commune un peu emblématique (Clichy-sous-Bois) où notre taux de réponse était vraiment catastrophique, sur le téléphone et surtout sur la prise de rendez-vous. Les enquêteurs ont eu « plusieurs lapins posés » à la suite. Nous savons que ce sont des endroits très difficiles à enquêter, que ce soit en face-à-face ou par Internet.

Éric FORTI : A ce sujet, sur la question de l'évolution de votre méthode en utilisant une application Smartphone à partir de 2019, pourrions-nous avoir des précisions, que j'ai sûrement eues déjà dans la réunion de la formation ménages au moment où vous avez présenté cette enquête ? S'agira-t-il bien d'une application qui va utiliser la géo localisation du propriétaire du portable ? C'est-à-dire qu'au-delà du questionnaire éventuel que celui-ci va devoir traiter, il y aurait une utilisation du traçage de ses déplacements. J'imagine que cela pose un problème, et de quelle nature ?

Christelle PAULO : Nous n'allons pas pouvoir vous en dire beaucoup sur la manière dont l'application va fonctionner. Nous avons des idées en tête, mais il nous faut une validation de la CNIL. Nous rencontrons un certain nombre de difficultés en Île-de-France avec l'utilisation des réseaux souterrains où nous perdons un peu le signal. Nous pouvons tracer les entrées/sorties, mais cela peut poser des problèmes. De plus, même si nous arrivons à suivre, grâce au téléphone, les itinéraires – nous espérons être très bons sur les itinéraires routiers –, au niveau de l'information auxiliaire, c'est-à-dire les motifs de déplacement et les modes dans le détail (bus, voitures, etc.), il faudrait que nous trouvions un système pour recueillir cette information, soit par une application, soit par un rappel téléphonique. Nous verrons ce que nous pourrions mettre en place. Ce n'est pas encore tout à fait défini.

Anne-Éole MERET-CONTI : Aujourd'hui, il existe un certain nombre d'expérimentations sur ce recueil par Smartphone. Ce n'est pas un nouveau mode de recueil, mais quelque chose qui sera, sur les cinq premières années en tout cas, une expérimentation. Ce sera complémentaire à un mode de recueil existant : soit le face-à-face, soit Internet.

Éric FORTI : Bien sûr, nous sommes dans l'expérimentation. D'autres remarques ?

Lauren TRIGANO : Je voudrais avoir deux confirmations, pour vérifier que j'ai bien compris. La base de sondage est-elle bien la base Fideli ? D'autre part, vous parlez de recrutement des enquêtés. Ce n'est pas un vocabulaire que nous employons à l'INSEE. Pouvez-vous m'expliquer ce que cela signifie ?

Anne-Éole MERET-CONTI : C'est le fait de recueillir leur consentement à participer à l'enquête. Au départ, nous les tirons au sort, puis nous les contactons pour savoir s'ils acceptent de répondre à l'enquête. Nous pourrions envoyer des mails à partir de la base Fideli,

mais c'est un choix que nous avons exclu. Pour pouvoir leur envoyer l'adresse Internet, nous avons besoin de leur consentement afin qu'ils nous fournissent leur adresse mail. Pour aller chez eux, nous avons bien sûr un processus de validation du ménage et de prise de rendez-vous. C'est la raison pour laquelle nous appelons cela du recrutement. C'est bien à partir d'un échantillon source aléatoire.

Sandrine LE NIR : Je suis ravie de voir que tout cela avance bien. Nous sommes effectivement particulièrement intéressés pour avoir des données de manière plus régulière que tous les 10 ans, et d'autant plus avec toutes les évolutions prévues sur le territoire. Nous attendons de mieux connaître l'impact des politiques publiques qui sont mises en place. De grands travaux de transport sont programmés sur le territoire, et ce sera bien de ne pas attendre 10 ans pour savoir quel impact a eu, par exemple, la réalisation du Grand Paris Express sur le territoire. C'est donc vraiment positif.

Nous sommes également dans l'attente des nouvelles méthodes qui vont être testées par Internet. Je pense que nous allons attendre d'avoir les résultats de cette partie un peu expérimentale. Nous voyons qu'il existe d'importantes difficultés de recrutement, donc j'imagine que ce qui pourra être proposé, ce sera de donner aux personnes le choix de répondre par Internet ou en face-à-face suivant ce qui les arrangerait le mieux, en imaginant que cela va améliorer le taux de réponse.

Christelle PAULO : Nous avons ouvert cette possibilité lors du pilote. Nous avons deux échantillons disjoints : nous contactons les personnes et nous leur proposons de répondre en face à-face, en insistant. Si vraiment elles refusent, mais se montrent intéressées, nous leur proposons de répondre par Internet, et vice versa. Il se trouve que nous avons beaucoup – et même trop, c'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas sûrs de continuer à ouvrir cette possibilité en 2018 – de personnes, lorsqu'elles sont recrutées pour répondre en face-à-face, qui nous disent qu'elles préfèrent le faire par Internet. En réalité, c'est un refus masqué, parce qu'au final, lorsque nous leur envoyons les liens, elles ne répondent pas. Elles disent : « oui, par Internet », mais c'est pour se débarrasser de l'enquêteur. Je n'ai plus les chiffres en tête, je crois que c'est de l'ordre de 20 % des questionnaires qui se sont concrétisés suite à ces *switchs*. En revanche, les ménages recueillis par Internet et auxquels nous proposons de passer en face-à-face respectent davantage leur engagement, car ils acceptent ensuite de recevoir la personne en face à-face. Le taux de *switch* est beaucoup plus efficient dans ce sens-là.

Éric FORTI : Ah, les murailles d'Internet ! Nous pouvons avoir l'impression que cela facilite les échanges et la communication, mais ce n'est pas toujours le cas. Cela peut servir d'esquive.

Marie-Christine PARENT : La difficulté de ces refus, c'est la représentativité *a posteriori* de l'enquête. En effet, au moment des échantillons, tout est bien équilibré, mais si, à l'arrivée, ce sont les personnes âgées qui répondent le plus facilement en face-à-face, les ménages aisés qui répondent plus facilement par Internet, et les personnes qui ne maîtrisent pas la langue française qui ne répondent pas du tout, nous voyons bien que nous aurons du mal à avoir des résultats représentatifs de la situation parisienne vis-à-vis du transport. Ce sont les enjeux de toutes les enquêtes.

Simon BEBIEN : J'aimerais comprendre l'importance d'avoir tout le foyer présent lors de l'enquête.

Christelle PAULO : C'est effectivement un point très particulier de cette enquête. La méthodologie est historique. L'idée était de déterminer les liens qui pouvaient exister au sein des ménages dans l'organisation des déplacements. Pour être tout à fait transparents, nous mettons très peu en pratique cette analyse à l'échelle du ménage. C'est la raison pour laquelle cela ne nous a pas posé plus de difficultés d'envisager un recueil par Internet, où une seule personne est enquêtée.

Quand nous enquêtons tous les membres du ménage, nous pensons que nous avons aussi un meilleur recensement de tous les déplacements, parce que par exemple les parents oublieront peut-être l'arrêt à la boulangerie pour acheter le pain au chocolat du petit dernier, alors que le

petit dernier ne l'oubliera pas. Comme toutes les personnes sont enquêtées en même temps, le rappel se fera.

S'agissant de l'intérêt au niveau des chercheurs, nous leur avons posé la question parce que nous pensions qu'il y avait peut-être de nombreuses analyses que nous ne connaissions pas et une littérature importante sur les interactions au sein du ménage dans l'organisation des déplacements. Il se trouve que ce n'est pas le cas. Par la force des choses, avec la montée en charge du recueil par Internet, si jamais nous atteignons le scénario objectif, nous n'aurons plus ces informations-là et, petit à petit, nous ne raisonnerons plus à l'échelle du ménage, mais bien de l'individu tiré au sort au sein du ménage.

Anne-Éole MERET-CONTI : La seule problématique qui est analysée aujourd'hui de temps en temps, c'est vraiment la compétition de l'accès à la voiture au sein du ménage, du partage de la voiture. Cette problématique pourrait être approfondie par ailleurs si nous commençons à avoir un échantillon de face-à-face quant au ménage complet, qui devient de plus en plus faible. C'est le seul cas que nous ayons en tête aujourd'hui.

Violaine BONNEVILLE : A quel moment du processus de labellisation la CNIL vous a-t-elle donné un avis ou un accord ? Cette traçabilité, cette géo localisation dont parlait Éric tout à l'heure, ne pose-t-elle pas problème ? Quel est le point de vue de la CNIL à ce sujet ?

Anne-Éole MERET-CONTI : Pour aujourd'hui, nous avons fait une déclaration CNIL normale pour l'enquête principale, qui est assez classique, même s'il y a des réponses par Internet. Nous sommes sur des lieux de présence déclarés par la personne. Dans notre déclaration CNIL, nous mettons bien en avant le fait qu'à l'issue de l'enquête, ce ne sont pas vraiment des données anonymes visées, mais nous sommes sur les mêmes standards que nous avons en 2010.

Pour la partie Smartphone, comme nous n'avons pas aujourd'hui décidé à la fois du périmètre et de la solution technologique, nous n'avons pas encore fait de déclaration à la CNIL. Cet été, il y a eu un problème à La Défense avec JCDecaux, je crois, qui suivait des publicités, avec un avis de la CNIL assez sévère. Nous nous mettrons en relation directement avec les services de la CNIL pour cette expérimentation Smartphone. Nous avons encore, grâce à notre passe Navigo, des contacts assez précis à la CNIL. Nous n'avons donc pas d'inquiétude outre mesure sur le fait que nous arriverons à mettre en place un système qui satisfasse aux exigences de la CNIL.

Anne-Lise AUCOUTURIER : Au sujet du passe Navigo, arrivez-vous à redresser vos résultats, enfin à les comparer partiellement, pour les parties qui sont comparables, avec ce que vous avez grâce à l'exploitation des données administratives, qui sont *a priori* exhaustives ? Ces données sur les déplacements nous intéressent aussi beaucoup. Nous voyons apparaître, dans les enquêtes sur la santé au travail et les conditions de travail, des temps de déplacement franciliens, pour se rendre au travail et à l'intérieur de la journée de travail, beaucoup plus importants que dans les autres régions. Dans la dernière enquête SUMER, 50 % des Franciliens ont des amplitudes d'absence de leur domicile de plus de 10 heures. Ce n'est pas du tout comparable avec ce que nous avons dans les autres régions, où la proportion est bien moindre, de l'ordre de 30 %. C'était juste pour souligner l'intérêt de ce type d'enquête pour nous, pour savoir où les personnes se rendent, quelles sont leurs catégories professionnelles, etc.

Anne-Éole MERET-CONTI : Nous ne comparons pas directement les résultats de l'EGT avec les validations que nous avons par ailleurs ou encore les données de comptage – nous réalisons beaucoup de comptages en Île-de-France au niveau des trains –, parce que toutes ces sources de données sont sur des périmètres très différents. Quand nous comptons un train, que ce soit manuellement ou par des marches compteuses, nous avons déjà des différences, alors les comparer avec l'EGT, cela devient un peu compliqué.

Sur le nombre d'abonnements en circulation, par exemple, en Île-de-France, nous avons des ordres de grandeur qui sont à peu près cohérents, mais il faut savoir que le périmètre n'est pas du tout le même. Si nous allons dans le détail, nous n'avons donc pas les mêmes résultats sur le taux de position d'abonnements et les indicateurs de ce genre.

Éric FORTI : je vous remercie beaucoup. Nous allons suivre avec intérêt l'évolution du pilotage de cette enquête. Nous enchaînons par une présentation d'un diaporama de connaissances partagées sur l'Île-de-France, où nous retrouvons M. LEON, que je remercie d'avance.

3.3. Présentation d'un diaporama de connaissances partagées sur l'Île-de-France

Olivier LEON

Ce diaporama avait au départ une visée plutôt interne. Un certain nombre de chargés d'études, à l'INSEE, sont spécialisés sur la démographie, sur l'économie ou sur les conditions de vie, etc. L'idée de ce diaporama était de concilier les principaux chiffres et spécificités accumulés sur la région et ses territoires (données, indicateurs, observations, connaissances) au fil de nos études pour en faire un matériau commun qui puisse être partagé par les différents acteurs de l'action régionale de l'INSEE. C'est donc quelque chose de très modeste qui sert aussi lors de la formation et de l'accueil des nouveaux. Cela peut aussi être transposé dans un certain nombre d'institutions ou d'organismes pour que des nouveaux arrivants, qui n'ont pas de connaissances particulières de l'Île-de-France, puissent s'approprier les principaux chiffres de la région, les principales spécificités ainsi que les principaux enjeux. C'est donc assez succinct. Vous n'allez donc pas apprendre grand-chose avec ce diaporama, puisque cela concerne des choses qui sont sues et connues par ailleurs.

Il existe deux versions de ce diaporama, une courte et une longue (de 1 h 30). Il est structuré en trois parties : démographie ; conditions de vie ; économie, emploi et marché du travail.

Concernant la démographie l'Île-de-France compte 12 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2014, soit 18,7 % de la France métropolitaine. C'est un poids relativement stable, avec un taux de croissance de la population, de court terme et de long terme, assez conforme à celui que nous observons en France métropolitaine. La population augmente sous l'effet d'un fort excédent naturel en Île-de-France, avec 100 000 naissances de plus que de décès par an. Cela vient plus que contrebalancer un fort déficit migratoire. L'évolution de la population est uniquement due au solde naturel, comme d'autres régions ultramarines. L'évolution de population francilienne uniquement due au solde migratoire, s'apparente plutôt à un ensemble de régions Grand Est, avec la Normandie, où le solde migratoire est négatif.

La variation de population annuelle, de 0,5 % par an sur les cinq dernières années, résulte d'un +0,9 % dû au solde naturel et un -0,4 % dû au solde migratoire. Ce solde naturel, un peu supérieur à 100 000, est le plus élevé des régions d'Europe. Jusqu'à récemment, il était même le plus élevé des pays d'Europe, pris dans leur globalité. Récemment, le Royaume-Uni est passé devant.

Si nous regardons les choses à un niveau infrarégional, nous voyons que les territoires franciliens ne sont pas tous logés à la même enseigne du point de vue des dynamiques démographiques. Nous avons des foyers de peuplement principalement en Seine-et-Marne et en Essonne, le long des axes de communications routiers et ferroviaires. Quelques territoires sont un peu moins dynamiques, comme Paris, le sud et l'est de la Seine-et-Marne, les Yvelines. La petite couronne, par contre, commence depuis peu à retrouver des dynamiques démographiques assez fortes.

Parmi les déterminants de cette croissance démographique, figure le solde naturel, avec une fécondité, en Île-de-France, qui est de l'ordre de la moyenne nationale (2 enfants par femme). Quelques spécificités sont cependant à noter, notamment relativement à l'espérance de vie masculine : nous avons un an et demi d'écart avec la moyenne nationale. Les hommes franciliens vivent donc plus longtemps que les hommes de province. Là encore, nous trouvons de fortes disparités territoriales si nous regardons par département la fécondité ou l'espérance de vie. En termes de fécondité, nous avons un enfant de différence entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Sur l'espérance de vie (féminine comme masculine), de très forts écarts sont à noter. Paris et les Hauts-de-Seine détiennent alternativement, selon les années, le record national en termes d'espérance de vie masculine.

S'agissant des mouvements migratoires, un certain nombre de mécanismes opèrent au sein de la région et sont intéressants à décrire. Nous constatons qu'entre Paris et la petite couronne, les flux sortants sont majoritaires. Nous avons donc un mouvement de déconcentration, de

deserrement de la population vers la petite couronne, qui regagne des habitants de façon assez récente. Entre la petite et la grande couronne, les flux sortants sont aussi majoritaires (61 000 contre 36 000 entrants). Nous sommes là aussi sur la poursuite de la périurbanisation. Entre la grande couronne et Paris, c'est plutôt Paris qui est légèrement bénéficiaire, sur des populations plutôt de type étudiant. Nous avons là des mouvements de concentration à certains âges de la vie, notamment au moment des études.

Le profil migratoire par âge en Île-de-France est aussi spécifique. Nous avons un déficit migratoire à tous les âges sauf aux âges d'études (18-24 ans), où la région est fortement excédentaire. Le déficit migratoire se creuse ensuite rapidement à l'époque du premier enfant et aux âges proches de la retraite. Ces mouvements contribuent à ralentir le vieillissement de la population, puisque des jeunes arrivent et des populations plus âgées partent. Ceci fait que la région Île-de-France est la plus jeune de métropole, l'âge moyen étant de 37,4 ans. Le croissant fertile a longtemps été le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, mais, depuis une dizaine d'années, c'est l'Île-de-France qui est la région la plus jeune et qui devrait le rester assez largement à travers les projections démographiques qui ont été faites et présentées précédemment.

Les projections montrent plus de 13,5 millions de Franciliens en 2050. La progression de population devrait se poursuivre. Nous avons peu de scénarios qui remettent en cause cette progression. Les impacts sont un peu plus sensibles autour de la question du vieillissement et de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, situation qui était peut-être un peu moins prégnante que dans d'autres régions, par le passé. Cette question se posera avec plus d'acuité à l'avenir, puisque, même si l'espérance de vie sans incapacité progresse, la seule augmentation de la population âgée fera inéluctablement augmenter le nombre de personnes âgées dépendantes.

En résumé, la population d'Île-de-France s'élève à 12 millions d'habitants, avec un solde naturel très positif et un solde migratoire très négatif, une espérance de vie plus élevée qu'en province, notamment masculine, et particulièrement à Paris et dans les Hauts-de-Seine, où nous avons deux ans d'écart par rapport à la province. C'est la région la plus jeune, mais qui n'échappera pas pour autant au vieillissement, qui est un phénomène de fond, avec des impacts sur la dépendance des personnes âgées.

En termes de conditions de vie et de revenus, l'Île-de-France présente un certain nombre de spécificités. La médiane du revenu (22 000 euros par an) y est supérieure à celle observée au niveau national (20 000 euros par an). Le revenu médian est donc plus élevé en Île-de-France qu'au niveau national. Toutefois, les inégalités sont plus fortes. Le rapport interdécile est de 4,5, ce qui signifie que le seuil de revenus au-dessus duquel se trouvent les 10 % de la population les plus aisés est 4,5 fois plus important que le seuil de revenus en deçà duquel se trouvent les 10 % les plus défavorisés, alors que ce rapport n'est que de 3,5 au niveau national. Nous avons donc beaucoup plus d'inégalités.

Si nous regardons le premier décile, en deçà duquel nous avons les 10 % de la population les plus défavorisés, nous constatons qu'il est inférieur, en Île-de-France, à ce qu'il est en moyenne nationale. Les populations défavorisées sont donc plus défavorisées en Île-de-France qu'en moyenne nationale, malgré un revenu médian plus élevé.

Par contre, le neuvième décile montre que les populations aisées sont plus aisées en Île-de-France qu'elles ne le sont dans les autres régions. Ce sont des constats régionaux, et il existe de fortes disparités départementales. La médiane du revenu s'échelonne ainsi de 16 000 euros en Seine-Saint-Denis à près de 26 000 euros pour Paris, les Yvelines et les Hauts-de-Seine. La variabilité est donc forte, y compris concernant le taux de pauvreté : l'Île-de-France a à la fois le département de France où le taux de pauvreté est le plus faible (Yvelines, 9,3 %) et celui où le taux de pauvreté est le plus élevé (Seine-Saint-Denis, 27,8 %), le taux de pauvreté moyen étant de 15,6 % en Île-de-France.

Les salaires sont aussi un peu plus élevés qu'en moyenne nationale. Le salaire horaire net moyen était de 17,90 euros en 2013, soit trois euros de plus qu'en moyenne nationale. Les inégalités persistent entre femmes et hommes et selon les catégories socioprofessionnelles : à structures de catégorie sociale égales, nous avons encore des écarts entre l'Île-de-France et la

France métropolitaine. Le fait que les salaires soient plus élevés en Île-de-France est en partie dû à une structure des emplois plus qualifiés, mais pas uniquement. Les écarts avec la moyenne nationale sont d'autant plus faibles que la catégorie sociale se rapproche d'employés, ouvriers, etc.

S'agissant du logement, le coût de la vie est plus élevé. Une enquête avait fait état d'un différentiel d'environ 9 % entre l'Île-de-France et la province. Les loyers sont donc plus élevés qu'en moyenne nationale et ont encore tendance à augmenter, dans le secteur privé comme dans le locatif social. Entre les enquêtes logement de 2006 et de 2013, nous avons pu constater une évolution assez forte dans les différents segments du parc : 28 % pour le secteur privé, 21 % pour le locatif social. Un demi-million de ménages, en Île-de-France, consacre plus du tiers de leurs revenus au logement.

Une autre particularité en Île-de-France : la baisse tendancielle de la taille des ménages, observée depuis de nombreuses décennies, s'est arrêtée. Elle était due à une mise en couple plus tardive chez les jeunes, de plus en plus de séparations à l'âge adulte et, aux âges plus élevés, une augmentation de l'espérance de vie. Les ménages étaient donc de plus en plus petits, et particulièrement en Île-de-France par rapport à la moyenne nationale. Cette tendance s'est arrêtée récemment. La taille des ménages est désormais constante, à 2,2 entre 2006 et 2013, et elle est désormais supérieure à la moyenne nationale. Cela rejoint des analyses que nous pouvons faire sur les tensions relatives au logement.

En termes de structure de population par type de ménages, l'Île-de-France possède davantage de familles monoparentales et de couples avec enfants, ce qui est une spécificité par rapport à la moyenne nationale. Elle a moins de couples sans enfants (21,1 % des ménages contre 26,8 % au national). L'effet âge joue aussi. Les couples sans enfants sont souvent des retraités. La population francilienne étant plus jeune, la part des retraités est moins importante, l'Île-de-France a donc moins de couples sans enfants. Comme elle est plus jeune, cela explique la proportion plus importante de couples avec enfants et de familles monoparentales.

S'agissant des déplacements domicile-travail, nous nous pouvons constater un recours accru aux transports en commun, puisque 44 % des personnes ayant un emploi utilisent ce mode de transport en Île-de-France, contre 8 % en province. Ils sont bien sûr beaucoup plus utilisés à Paris qu'en grande couronne. La voiture est de moins en moins utilisée pour se rendre au travail, et nous avons à Paris 6 ménages actifs occupés sur 10 qui n'ont pas de voiture. Selon le recensement de la population, les distances pour se rendre à son travail sont plus courtes en Île-de-France (17 km en Île-de-France contre 20 km au niveau de la France métropolitaine), mais les temps de trajet sont plus longs (plus de 31 minutes en Île-de-France contre 24 minutes en France métropolitaine).

Si je résume les conditions de vie, l'Île-de-France est la région la plus inégalitaire de France au vu des revenus. Les salaires y sont plus élevés (20 % d'écart avec la province), mais le coût du logement y est aussi plus élevé, représentant un tiers du revenu (voire plus du tiers du revenu pour un demi-million de ménages). La taille des ménages ne baisse plus depuis 2008 et les trajets domicile-travail sont plus courts en kilomètres, mais plus longs en temps.

La dernière partie de ce diaporama porte sur l'économie, l'emploi et les entreprises. L'Île-de-France est bien sûr la première région française en termes de produit intérieur brut (soit environ 30 % de la richesse nationale créée), avec un PIB de l'ordre de 640 milliards d'euros en 2013, ce qui place la région parmi les principales régions européennes, puisqu'elle réalise 4 % du PIB de l'ensemble de l'Union européenne. Son PIB par habitant est deux fois plus élevé qu'en province.

Si la population représente un peu moins de 19 % de la population métropolitaine, l'emploi salarié représente près d'un quart de l'emploi métropolitain. Ce différentiel est dû au fait que la population est plus jeune en Île-de-France et que le chômage y est moins important. Cela explique que la part de la région dans l'emploi national soit plus importante que son poids démographique. Un petit peu plus de 6 millions d'emplois pour les 12 millions d'habitants, avec une proportion assez forte dans l'emploi national, que ce soit du point de vue de l'emploi total ou de l'emploi salarié.

L'économie francilienne a des spécificités du point de vue de son orientation sectorielle par rapport à la province. L'indice de spécificité est de 2, c'est-à-dire que le poids du secteur dans l'emploi francilien est deux fois plus important que ce même poids au niveau national. Les secteurs économiques pour lesquels l'Île-de-France présente les plus fortes spécificités sont : l'édition, audiovisuel et diffusion, des secteurs plutôt tertiaires à forte valeur ajoutée (activités informatiques et services d'information, activités scientifiques et techniques, activités juridiques, comptables, financières, assurances, recherche et développement, etc.), et un certain nombre de secteurs non spécifiques, dont le poids dans la région est donc beaucoup moins important qu'il ne l'est à l'échelle nationale (industrie agroalimentaire, santé humaine et action sociale – toujours en lien avec une population plus jeune –, construction).

Dans l'industrie, l'emploi a été divisé par deux depuis 2010. Certes, des substitutions ont eu lieu entre l'industrie et les services, mais l'Île-de-France reste beaucoup plus industrielle que des régions comparables dans d'autres pays, notamment Londres. Cependant elle a perdu beaucoup d'emplois industriels. Du point de vue du tissu productif, l'autre spécificité consiste en une présence très forte des grands établissements en Île-de-France, puisque la moitié des salariés en Île-de-France travaillent dans un établissement de plus de 100 salariés. De grands établissements, de grandes entreprises, des sièges : c'est une des singularités assez fortes de la région par rapport à la moyenne nationale. La prépondérance des petits établissements est donc moindre.

L'économie régionale est bien spécialisée dans des activités tertiaires, à forte valeur ajoutée, porteuses d'emplois, ce qui explique aussi un taux de chômage plus faible, ainsi que dans l'économie numérique, puisque la moitié des emplois de ce secteur, au niveau national, sont situés en Île-de-France. Donc un quart de l'emploi en Île-de-France, mais la moitié des emplois numériques, soit environ 500 000 actifs dans les secteurs du numérique, des TIC, des contenus et supports culturels, de la publicité, de la communication, des industries connexes aux TIC.

L'Île-de-France est également la première région touristique de France, avec un parc d'hôtels qui représente le quart des chambres et le tiers des nuitées de France métropolitaine. Cela signifie que le taux d'occupation des chambres est très élevé en Île-de-France. Le tourisme emploie environ 400 000 personnes dans la région. L'une des spécificités est que la saisonnalité est très faible, s'agissant de la fréquentation touristique, contrairement à ce que nous pouvons observer dans d'autres régions littorales ou de montagne. La fréquentation touristique a fortement baissé en 2016, mais elle retrouve, depuis le début de l'année 2017, ses niveaux de 2015, voire légèrement au-delà pour ce qui est du premier trimestre. Les conséquences des attentats de novembre 2015 ont été en partie absorbées, et nous assistons à un retour de la clientèle, à la fois française et étrangère.

Le chômage est, en Île-de-France, plus faible qu'au niveau national. Les derniers taux de chômage conjoncturel trimestriels faisaient état de 8,1 % de la population active. L'Île-de-France se situe parmi les régions où le chômage est le plus faible, avec Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Pays de la Loire, donc des régions de l'ouest de la France, contrairement à des régions comme PACA, Occitanie ou Nord-Pas-de-Calais où le taux de chômage est le plus élevé. De fortes disparités sont cependant à noter par département, puisque nous voyons que les taux de chômage sont particulièrement faibles dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine, mais très élevés dans d'autres départements, comme la Seine-Saint-Denis. C'est en Île-de-France que nous trouvons la zone d'emploi où le taux de chômage est le plus faible de France (celle de Houdan).

Les catégories frontières entre l'emploi et le chômage avaient fait l'objet d'une présentation à l'assemblée plénière de l'année dernière. Nous avons des sous-emplois importants, c'est-à-dire des personnes qui sont en emploi, mais aimeraient travailler davantage, ainsi qu'un halo autour du chômage, c'est-à-dire des personnes considérées comme inactives, mais qui sont en fait découragées de s'inscrire au chômage. La part des Franciliens constituant le halo autour du chômage (3,3 % des actifs) et en sous-emploi (3,3 % des actifs) est quasi identique à celle des personnes en situation de chômage (7 % de la population active).

Ces transitions entre les différentes catégories peuvent contribuer à expliquer parfois des variations assez fortes sur le taux de chômage.

En synthèse, l'Île-de-France est la première région nationale pour le produit intérieur brut (30 % de la richesse nationale). Elle représente le quart des emplois salariés, avec une économie plus tertiaisée qu'en province et plus spécialisée dans des secteurs porteurs d'emplois, la moitié des emplois nationaux du numérique, une forte présence du secteur du tourisme (400 000 emplois et un tiers des nuitées de France métropolitaine) et un taux de chômage moins élevé qu'au niveau national.

Ce diaporama avait pour vocation, sans entrer de façon très détaillée dans les principales problématiques et les enjeux, de fournir un panorama large de la région, de ses territoires, de ses spécificités, notamment pour des personnes qui arrivent dans la région et qui n'en ont pas une connaissance très forte.

Clôture de la séance

Éric FORTI

Merci beaucoup, Monsieur LEON. Vous aviez annoncé que nous n'apprendrions pas grand-chose, mais, pour ma part, cela a confirmé un certain nombre de points et j'ai appris quelques éléments très importants. C'est un travail qui peut être très utile pour les arrivants en Île-de-France, mais aussi pour tous les acteurs, par exemple au CESER, qui envisagent de conduire des rapports, saisines ou dossiers sur des questions nécessitant des diagnostics particuliers. Il donne au moins les portes d'entrée vers les enquêtes et les études qui peuvent être utilisées. À travers vous, je remercie bien sûr l'INSEE pour ce travail, au niveau de la direction régionale, indispensable pour la conduite de nos travaux au sein du CRIES. Je pense que vous avez été suffisamment clair pour qu'il n'y ait pas de questions sur la présentation que vous venez de faire.

Je voudrais juste vous dire, en quelques mots, comment nous envisageons, après cette assemblée plénière annuelle, de développer nos travaux au CRIES. Je précise que toutes les composantes du CRIES étaient représentées aujourd'hui, ce qui est plutôt un très bon signe. Nous sommes devant une utilité qui s'avère reconnue par les membres, mais également par les partenaires et usagers du CRIES. Cela signifie que tout ce que nous avons évoqué ce matin va être repris dans nos travaux de bureau du CRIES, mais également dans la continuité des travaux du groupe de travail sur la démographie. Nous avons recensé tous les thèmes de journées ou demi-journées que nous préparons pour 2018. Ces thématiques peuvent encore être nourries de vos propositions.

Nous avons également bien entendu l'intérêt qu'il y aurait, et nous avons encore à l'étudier, de créer un groupe de travail sur le recueil des critères de la rénovation énergétique.

Le travail 2017 n'est pas tout à fait terminé, puisque nous aurons prochainement une matinée, le 7 décembre, consacrée à la démographie des entreprises, aux natures d'entreprises, au stock d'entreprises, aux créations et défaillances. Tout cela est effectivement très important à observer aussi. Il convient surtout de se mettre d'accord sur les méthodologies qu'utilisent les uns et les autres pour faire évoluer leurs enquêtes et leurs observations.

Je pense que nous pouvons dire que, globalement, cette assemblée plénière a marqué sous le sceau d'un objectif prioritaire l'absolue nécessité de continuer à nous rencontrer, à échanger pour aller vers une coordination, ou une coopération, en tout cas une complémentarité absolument nécessaire dans les travaux que nous menons tous dans nos différents organismes, particulièrement dans ce territoire francilien. Nous abordons une période de transition importante sur les plans environnemental, institutionnel, politique. Le gouvernement fait des annonces qui laissent penser que nous allons vivre des périodes de transition importante, ne serait-ce que dans l'administration territoriale francilienne : nous voyons bien qu'il y a des fusions de départements, la métropole du Grand Paris, le développement d'une gouvernance régionale qui va vraisemblablement évoluer en fonction de ces changements territoriaux. Le déménagement du Conseil régional, même si cela peut paraître anecdotique, va avoir des conséquences sur le fonctionnement de l'administration régionale, puisqu'en 2019, les locaux du Conseil régional seront en petite couronne, à Saint-Ouen. Nous sommes donc dans des périodes de transition dans le monde, en Europe, en France, mais également et particulièrement en Île-de-France, pour ne pas parler des événements que nous devons tous anticiper dans les différents secteurs où nous travaillons : les infrastructures qui vont se développer avec la Société du Grand Paris, liées à la métropole du Grand Paris, aux Jeux olympiques, à l'Exposition universelle. Nous pourrions nous affoler devant toute cette évolution qui parfois est un peu brutale, mais la logique est toujours la même, celle de nous attacher à travailler ensemble pour bien mesurer tout cela et permettre d'anticiper les conséquences des politiques qui vont ou doivent être mises en œuvre à l'aune de tous ces constats.

Merci de votre participation et rendez-vous le 7 décembre, si vous avez la disponibilité pour venir prolonger notre travail de concertation et de coopération.

La séance est levée à 12 heures 47.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADELI : Automatisation des listes

AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage

APUR : Atelier parisien d'urbanisme

ARS : Agence régionale de santé

BIT : Bureau international du Travail

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CESER : Conseil économique, social et environnemental régional

CNERP : Commission nationale d'évaluation du recensement de la population

CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés

CNIS : Conseil national de l'information statistique

CRIES : Comité régional pour l'information économique et sociale

CRMA : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

DGFIP : Direction générale des finances publiques

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DR : Direction régionale

DRIEA : Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement

DRIEE : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

DRIHL : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

EGT H2020 : Enquête Globale Transport à horizon 2020

FIDELI : Fichier démographique des logements et des individus

FINESS : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux

IAU : Institut d'aménagement et d'urbanisme

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux

LAET : Laboratoire Aménagement Économie Transports

OMNIL : Observatoire de la mobilité en Île-de-France

ONU : Organisation des Nations Unies

ORS : Observatoire régional de la santé

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PIB : Produit intérieur brut

RATP : Régie autonome des transports parisiens

RIL : Répertoire d'immeubles localisés

SANEF : Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France

SNCF : Société nationale des chemins de fer français

SSP : service de la statistique publique

STIF : Syndicat des transports d'Île-de-France

SUMER (enquête) : Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels

TIC : technologies de l'information et de la communication

Assemblée plénière du CRIES de la Région Île-de-France

19 octobre 2017
CESER - salle 100

PERSONNES PRESENTES

AUCOUTURIER Anne-Lise	DIRECCTE Île-de-France
BARBIER Bernard	Défi métiers
BAUER Denise	DIRECCTE Île-de-France
BAYARDIN Vinciane	Insee DR Île-de-France
BEBIEN Simon	DRIIE
BLOUIN Martine	Insee DR Centre-Val de Loire
BONNAUD Joan	Rectorat de Versailles
BONNEVILLE Violaine	CESER - Secrétaire générale du CRIES
BREZILLON Christophe	Caisse des Dépôts d'Île-de-France
CAMOZZI Jordann	Département du Val-de-Marne
CENTONZE Christophe	Préfecture de Paris et d'Île-de-France
CHOMETON Eric	DRIEA
CIRIEGI Evelyne	CESER - CROSIF
DUPOIZAT Juliette	IAU
DUPUY Gladys	Observatoire de Seine-Saint-Denis
DRUELLE Sylvie	Insee DR Île-de-France - Secrétaire générale du CRIES
ETIENNE-BOUNIOL Françoise	CESER
FAGUER Elisabeth	IAU
FALL Babacar	DRJSCS
FERRE Thérèse	Insee DR Île-de-France
FLAM Mireille	CESER
FOGELMAN Myriam	Caisse des Dépôts d'Île-de-France
FORTI Éric	Président du CRIES d'Île-de-France

FOUGERIT Vaosolo	Département des Hauts-de-Seine
GHIATI Vanessa	Conseillère régionale
GIRODOT Jean-Louis	Président du CESER d'Île-de-France
HUA Anthony	FFB Grand Paris
JOMIN Michel	CROSIF
KIRTHICHANDRA Annie	DRIAAF
KOUBI Danièle	Banque de France
LEBEAUPIN François	Insee DR Île-de-France
LEGRAND Nicolas	CEEVO 95
LENIR Sandrine	Département du Val-de-Marne
LEPAGE Éric	ARS Île-de-France
LEON Olivier	Insee DR Île-de-France
LO Seak-Hy	ARS Île-de-France
LOUCHARD Philippe	IAU
LUCCIONI Danièle	CESER
MATHIEU Marie	Département des Hauts-de-Seine
MERCIER Serge	URSSAF Île-de-France
MERET-CONTI Anne-Éole	Île-de-France Mobilités
MICHAUD Alain	ARS Île-de-France
MONIER Philippe	DRIEA
MOULIE Pierre	CESER
PARENT Marie-Christine	Insee DR Île-de-France - Vice-présidente du CRIES
PAULO Christelle	Île-de-France Mobilités
PIGNARD Gérome	DRIAAF
RICARD Philippe	Pôle Emploi Île-de-France
RODRIGUEZ Stéphanie	Région Île-de-France
ROGER Sandra	APUR

SAUL Monique	Insee DR Île-de-France
SAVELLI Isabelle	CCI Paris Île-de-France
SERGENT Nicole	CESER
TRIGANO Lauren	Insee DR Île-de-France
VOINOT Jean-Michel	DRJSCS
WENDELN Matthew	Département des Hauts-de-Seine
WINTGENS Catherine	DRIHL
WITTMANN Anne-Laure	DRIEA

PERSONNES EXCUSEES

BEDIER Pierre	Président du Conseil départemental des Yvelines
DEROSIER Alice	Rectorat de Paris
CURMI Patrick	Université d'Évry
GUERARD Julien	CRMA
MOULIE Pierre	CESER - Vice-président
OTMANE Samir	Université d'Évry
ROUFFIGNAC Alexandre (représenté)	FFB Grand Paris
VILTER Sylvie	UVSQ